

Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu ?

par

René Morissette* et Marie Drolet**

N^o 146

11F0019MPF N^o 146

ISSN : 1200-5231

ISBN : 0-660-96288-8

Prix: 5 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année

Analyse des entreprises et du marché du travail
24ième étage, Immeuble R.H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

*Statistique Canada (613) 951-3608

**Statistique Canada (613) 951 5691

Télécopieur : (613) 951-5403

Courrier électronique : drolmar@statcan.ca
moriren@statcan.ca

Avril 2000

Ce document reflète les opinions des auteurs et non celles de Statistique Canada.

Also available in English

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Table des matières

| | | |
|---------|--|----|
| I. | Introduction..... | 1 |
| II. | Mesures..... | 2 |
| II.1 | Exposition et durée | 2 |
| II.2 | SFR après impôt et SFR avant impôt | 3 |
| III. | Qui sont les Canadiens les plus exposés au faible revenu sur une période de quatre ans ?..... | 4 |
| III.1 | Toutes les personnes | 4 |
| III.1.1 | Aperçu..... | 4 |
| III.1.2 | Analyse multidimensionnelle..... | 5 |
| III.2 | Personnes âgées de 16 ans ou plus..... | 7 |
| III.2.1 | Aperçu..... | 7 |
| III.2.2 | Analyse multidimensionnelle..... | 8 |
| IV. | Les Canadiens très exposés au faible revenu: quelles sont les caractéristiques du principal soutien économique de leur famille ? | 10 |
| IV.1 | Aperçu..... | 10 |
| IV.2 | Analyse multidimensionnelle | 12 |
| V. | Qui sont les Canadiens à faible revenu connaissant le plus grand écart de revenu ? | 13 |
| VI. | Taux d'entrée et taux de sortie..... | 16 |
| VII. | Sommaire et conclusion..... | 17 |
| | Bibliographie..... | 37 |

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Résumé

Dans le présent document, nous examinons dans quelle mesure les Canadiens ont été exposés au faible revenu au cours de la période de 1993 à 1996. Nos principales conclusions sont les suivantes. Tout d'abord, même si seulement un Canadien sur 10 vit dans une famille à faible revenu pendant une année donnée, un Canadien sur cinq est exposé à *au moins une année* de faible revenu au cours d'un intervalle de quatre ans. En deuxième lieu, un Canadien sur 20 est exposé au faible revenu pendant *quatre années consécutives*. Troisièmement, de 40 % à 60 % des personnes qui tombent sous le seuil de faible revenu pendant une année ne seront plus dans cette situation l'année suivante. En quatrième lieu, certaines périodes de faible revenu durent longtemps : parmi toutes les périodes qui ont commencé en 1994, 30 % ont duré trois ans ou plus. Cinquièmement, les Canadiens les plus susceptibles d'être exposés au faible revenu ont tendance à être jeunes; à avoir peu de scolarité; à être étudiants ou à vivre seuls ou dans des familles monoparentales. Par ailleurs, les Canadiens qui ont une incapacité qui limite leur activité sur le marché du travail, qui appartiennent à une minorité visible (dans les cas d'exposition à quatre années de faible revenu) ou qui ont immigré en 1977 ou par la suite ont tendance à se trouver dans une situation de faible revenu. Sixièmement, de fortes probabilités d'être exposé au faible revenu ne signifient pas nécessairement des écarts importants de revenu, c'est-à-dire que le revenu moyen des personnes à faible revenu peut se situer assez près du seuil de faible revenu. Par conséquent, pour bien comprendre dans quelle mesure les Canadiens sont exposés au faible revenu, il faut analyser à la fois les probabilités d'être exposé et les écarts de revenu des personnes qui sont exposées.

SEUILS DE FAIBLE REVENU

Les médias ont récemment traité de façon exhaustive des seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada et de leur lien avec la mesure de la pauvreté. Le débat gravite autour de l'utilisation des SFR comme seuils de pauvreté. Statistique Canada affirme clairement depuis le début de leur diffusion, il y a plus de 25 ans, qu'il y a une grande différence entre ces SFR et les mesures de pauvreté. Les seuils de faible revenu s'obtiennent à l'aide d'une méthodologie logique et bien définie qui permet de déterminer qui s'en tire beaucoup moins bien que la moyenne. En l'absence d'une définition convenue de la pauvreté, ces statistiques ont été utilisées par de nombreux analystes désireux d'étudier les caractéristiques des familles qui, toutes proportions gardées, sont les plus démunies au Canada. Ces mesures nous ont permis de signaler d'importantes tendances telles que la composition changeante de ce groupe au fil des ans.

Pour plus de renseignements, veuillez vous référer à l'article intitulé «À propos de la pauvreté et du faible revenu» qui se trouve dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). La voie d'accès est : «Concepts, définitions et méthodes» et «Documents de discussion ou nouvelles enquêtes».

Mots-clés : faible revenu; familles monoparentales; minorités visibles; immigrants.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



I. Introduction

Au cours des vingt dernières années, Statistique Canada a publié des estimations du pourcentage des familles à faible revenu. Par exemple, les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs montrent qu'entre 1993 et 1996, environ 12 % de tous les Canadiens vivaient dans une famille à faible revenu (après impôt)¹.

Ces chiffres sont utiles parce qu'ils nous donnent une idée du nombre de personnes à faible revenu pour une année donnée, ainsi que des caractéristiques de ces personnes (p. ex., âge, niveau d'instruction, profession). Toutefois, ils fournissent un tableau incomplet pour l'analyse du faible revenu. De façon plus particulière, ils ne comportent pas de distinction entre les personnes qui sont à faible revenu de façon « temporaire » et celles qui le sont de façon « permanente ». Aux fins des politiques, cette distinction est essentielle. Dans le premier cas, une aide d'urgence à court terme peut être nécessaire, tandis que dans le deuxième cas, des programmes de formation en vue d'améliorer les compétences ou d'augmenter la rémunération annuelle sont plus appropriés pour sortir ces personnes de cette situation de faible revenu.

La distinction entre les personnes qui sont à faible revenu de façon temporaire et celles qui le sont pendant une longue période nécessite de mesurer la durée des périodes de faible revenu.

Il existe un autre aspect, à savoir dans quelle mesure les Canadiens sont *exposés* au faible revenu, c'est-à-dire si pour un intervalle donné, ils reçoivent un faible revenu pendant un grand nombre d'années. Jusqu'à récemment, il était impossible de répondre à cette question au Canada. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), qui porte maintenant sur la période de 1993 à 1996, permet de combler cette lacune. Elle assure le suivi de personnes au fil des ans et permet aux analystes de faire une distinction entre celles qui ont un faible revenu pendant une période d'un an uniquement, par exemple, et celles qui ont un faible revenu pendant plusieurs années².

Le présent document vise à présenter des données factuelles de base relativement au niveau d'exposition des Canadiens au faible revenu au cours d'un intervalle de quatre ans. Ainsi, nous analysons le pourcentage de personnes qui ont eu un faible revenu pendant 0, 1, 2, 3 ou 4 ans au cours de la période de 1993 à 1996.

Le présent document se divise comme suit. Tout d'abord, nous examinons les répercussions de divers taux de renouvellement de la population à faible revenu sur le nombre d'années de faible revenu (Section II). Deuxièmement, nous tentons de déterminer quels Canadiens sont susceptibles de connaître quatre années consécutives, ou au moins une année, de faible revenu au cours de la période de 1993 à 1996 (Section III). En troisième lieu, étant donné que le principal soutien économique joue un rôle crucial quant à la détermination du revenu de la famille, nous examinons les caractéristiques de ces soutiens et leur influence sur la probabilité d'être exposé au faible revenu (Section IV). Quatrièmement, nous analysons à quel niveau en dessous du seuil de faible revenu (SFR) les personnes se situent lorsqu'elles sont en situation de faible revenu

¹ Statistique Canada, *Faible revenu après impôt, 1996*. N° 13-592-XPB au catalogue, Tableau 3, page 33.

² Duncan (1984, chapitre 2) analyse la dynamique du faible revenu aux États-Unis à partir des dix premières années de données du Panel Study of Income Dynamics.

(Section V). Enfin, nous examinons brièvement les taux d'entrée et les taux de sortie pour le faible revenu (Section VI). Suivent un sommaire et des conclusions.

II. Mesures

II.1 Exposition et durée

Lorsque les analystes utilisent des données transversales pour étudier le faible revenu, ils sont rapidement confrontés à deux situations. Tout d'abord, l'incidence du faible revenu ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre. En deuxième lieu, le profil des personnes à faible revenu ne montre que très peu de changements. Pris ensemble, ces deux facteurs laissent supposer que la majorité, sinon la totalité, des personnes à faible revenu pendant une année donnée demeureront dans cette situation sur une base permanente. Comme il est démontré ci-dessous, cette hypothèse est erronée.

Partons du principe que l'incidence de faible revenu est de 25 % et examinons une période de quatre ans. Tout d'abord, s'il n'y a *pas de renouvellement* parmi les personnes à faible revenu, celles qui ont un faible revenu en 1996 seront exactement les mêmes que celles qui avaient un faible revenu en 1993. L'analyste obtiendra les résultats suivants :

Cas 1: Aucun renouvellement en quatre ans

Pourcentage de personnes à faible revenu pendant 0, 1, 2, 3, 4 années au cours de la période de 1993 à 1996

| N ^{bre} d'années | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | A eu un faible revue |
|---------------------------|-----|----|----|----|-----|----------------------|
| % | 75% | 0% | 0% | 0% | 25% | 25% |

En deuxième lieu, s'il y a un *renouvellement complet* au cours d'une année, un premier groupe (25 %) de personnes est en situation de faible revenu pendant un an seulement, est remplacé par un deuxième groupe, et ainsi de suite. Après quatre ans, toutes les personnes auront été en situation de faible revenu pendant un an. L'analyste obtiendra alors les résultats suivants :

Cas 2: Renouvellement complet en un an

Pourcentage de personnes à faible revenu pendant 0, 1, 2, 3, 4 années au cours de la période de 1993 à 1996

| N ^{bre} d'années | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | A eu un faible revue |
|---------------------------|----|------|----|----|----|----------------------|
| % | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 100% |

Troisièmement, une situation intermédiaire se produit lorsque 25 % des personnes sont en situation de faible revenu pendant deux ans (1993 et 1994), puis sont par la suite remplacées par un deuxième groupe qui montre la même tendance (c.-à-d. qui a un faible revenu en 1995 et 1996). L'analyste obtiendra alors les résultats suivants :

Cas 3: Situation intermédiaire : renouvellement complet en deux ans

Pourcentage de personnes à faible revenu pendant 0, 1, 2, 3, 4 années au cours de la période de 1993 à 1996

| N ^{bre} d'années | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | A eu un faible revue |
|---------------------------|-----|----|-----|----|----|----------------------|
| % | 50% | 0% | 50% | 0% | 0% | 50% |

Les trois cas comportent la même incidence de faible revenu pour une année donnée, c'est-à-dire 25 %. Toutefois, dans chaque cas, la proportion de personnes exposées à un moment ou à un autre au faible revenu diffère. Plus précisément, plus le taux de renouvellement est élevé, plus le pourcentage de personnes en situation de faible revenu pendant *au moins* une année au cours de la période évaluée est grand. Autrement dit, plus le taux de renouvellement est élevé, plus le pourcentage de personnes qui ne seront jamais pauvres au cours de la période est faible.

On pourrait penser que la première série de chiffres (Cas 1), c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de renouvellement, constitue une bonne approximation de la dynamique du faible revenu. Mais comme nous le verrons, certaines personnes sont en situation de faible revenu pendant plusieurs années, tandis que d'autres ne vivent cette situation que de façon temporaire.

Le nombre d'années de faible revenu ne mesure ni la durée des périodes de faible revenu ni l'occurrence de périodes multiples³. Par exemple, une personne à faible revenu uniquement en 1993 sera classifiée, selon cette méthode, comme à faible revenu pendant une année. Toutefois, cette personne peut avoir commencé une période de faible revenu en 1984 et peut avoir été dans la même situation pendant dix ans. Le point essentiel à souligner c'est que nous mesurons simplement l'étendue de l'*exposition* des Canadiens au faible revenu au cours d'une période donnée. C'est donc dire que nous mesurons le nombre d'années de faible revenu *au cours d'un intervalle donné*⁴.

II.2 SFR après impôt et SFR avant impôt

Les seuils de faible revenu (SFR) sont établis en utilisant les données de l'Enquête sur les dépenses des familles, de Statistique Canada. Ils visent à mesurer le niveau de revenu pour lequel une famille peut se trouver dans des circonstances difficiles du fait qu'elle doit dépenser une proportion plus grande de son revenu sur des items de base (alimentation, logement et vêtements), comparativement à une famille moyenne de même taille. Les SFR varient en fonction de la taille de la famille et de la taille de la région de résidence.

³ La régression logistique appliquée aux données sur la survie peut être utilisée pour modéliser la durée des périodes de faible revenu. Voir Hosmer et Lemeshow (1989). Des épisodes multiples de faible revenu sont examinés dans Huff Stevens (1995).

⁴ On doit noter que, sauf dans les cas d'une année ou de quatre années de faible revenu, le nombre d'années de faible revenu ne correspond pas nécessairement à des années consécutives. Par exemple, une personne qui a reçu un faible revenu pendant deux ans au cours de la période de 1993 à 1996 peut avoir connu deux périodes de faible revenu, à savoir une en 1994, par exemple, et l'autre en 1996.

Bien que les SFR soient souvent considérés comme des seuils de pauvreté, ils n'ont aucun statut officiel en tant que tel, et Statistique Canada ne recommande pas leur utilisation à cette fin.⁵

On peut utiliser des seuils de faible revenu (SFR) distincts avant impôt et après impôt⁶. Nous utilisons les seuils après impôt parce que le revenu ainsi obtenu constitue une meilleure indication du revenu disponible que le revenu avant impôt.

Nous allons maintenant examiner dans quelle mesure les Canadiens sont exposés au faible revenu au cours d'une période donnée.

III. Qui sont les Canadiens les plus exposés au faible revenu sur une période de quatre ans ?

Dans la présente section, nous examinons deux groupes : 1) toutes les personnes; 2) les personnes âgées de 16 ans ou plus. Nous procédons ainsi parce que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) comprend des données sur l'âge, le sexe et la composition de la famille pour toutes les personnes, mais des données sur le niveau d'instruction, le statut d'étudiant, l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant et la limitation au travail seulement pour les personnes âgées de 16 ans ou plus.

III.1 Toutes les personnes⁷

III.1.1 Aperçu

Les données transversales de l'EDTR montrent qu'en 1993, 11 % de toutes les personnes avaient un faible revenu après impôt et transferts. S'il n'y avait pas eu de renouvellement parmi la population à faible revenu, le pourcentage de personnes à faible revenu pendant au moins une année au cours de la période de 1993 à 1996 serait demeuré à 11 % (Cas 1). Inversement, avec un renouvellement complet au cours d'une année, environ 44 % des Canadiens auraient été à faible revenu (Cas 2). Toutefois, l'expérience canadienne en ce qui a trait au faible revenu se situe entre ces deux extrêmes.

Environ 21 % des Canadiens ont vécu dans une famille à faible revenu pendant au moins une année au cours de la période de 1993 à 1996 (Tableau 1). Ainsi, même si seulement un Canadien sur 10 a été dans une situation de faible revenu pendant une année donnée, un Canadien sur cinq a été exposé au faible revenu pendant au moins une année au cours de la période.

⁵ Pour une explication détaillée, voir l'article de I.P. Fellegi intitulé "À propos de la pauvreté et du faible revenu". Cet article est disponible sur le site internet de Statistique Canada, sous la rubrique "Concepts, définitions et méthodes".

⁶ Le revenu après impôt correspond au revenu après impôt et transferts gouvernementaux.

⁷ Dans cette section, notre échantillon est constitué de toutes les personnes comprises dans le panel de quatre ans de l'EDTR. Il comprend 31 484 observations.

Même si des personnes entrent dans la population à faible revenu et en sortent, certaines personnes vivent dans la gêne de façon persistante. Environ 5 % des Canadiens ont vécu dans une famille à faible revenu pendant quatre années consécutives au cours de la période de 1993 à 1996. Le fait que le faible revenu soit un état permanent pour au moins un Canadien sur 20 indique que même s'il y a renouvellement parmi la population à faible revenu, ce renouvellement est loin d'être complet (au cours d'une période de quatre ans). Parallèlement, une majorité de Canadiens semble à l'abri du faible revenu : environ 80 % des Canadiens ont vécu dans une famille qui n'a connu aucune période de faible revenu entre 1993 et 1996.

Le Tableau 1 montre le pourcentage de Canadiens exposés à 0, 1, 2, 3 et 4 années de faible revenu pour certains groupes démographiques⁸. Plusieurs observations sont dignes d'être soulignées.

Tout d'abord, il n'existe pas de différences majeures quant au niveau d'exposition des hommes et des femmes au faible revenu : environ 20 % (5 %) ont été en situation de faible revenu pendant au moins une année (quatre années consécutives) entre 1993 et 1996.

En deuxième lieu, les Canadiens âgés de 18 à 24 ans (33 %) et les enfants d'âge préscolaire (26 %) vivent dans une famille à faible revenu pendant au moins une année plus fréquemment que les Canadiens plus âgés (13 %).

Troisièmement, les personnes seules (19 %) et les Canadiens vivant dans une famille monoparentale (23 %) sont plus exposés à quatre années consécutives de faible revenu que celles vivant dans une famille composée d'un couple avec enfants (4 %)⁹.

III.1.2 Analyse multidimensionnelle

Il a été démontré que l'âge, la composition de la famille et, dans une moindre mesure, le sexe, ont des répercussions sur la probabilité que des Canadiens soient exposés au faible revenu. La présente section tente de répondre à la question suivante : Quels sont les facteurs qui influencent la probabilité d'être exposé au faible revenu pendant quatre années consécutives ou pendant au moins une année?

Dans la présente section, nous utilisons une méthode statistique qui permet d'estimer la probabilité de connaître une situation de faible revenu, en maintenant constants le sexe, l'âge et la composition de la famille¹⁰. Les résultats sont présentés au Tableau 2. Les rapports

⁸ Le tableau 1 en annexe reprend le Tableau 1 en utilisant les seuils de faible revenu avant impôt et transferts.

⁹ Dans le présent document, le terme « couples » comprend les couples mariés et les couples vivant en union de fait.

¹⁰ Nous procédons à deux régressions logistiques distinctes : (1) pour la probabilité de connaître une situation de faible revenu pendant quatre ans; (2) pour la probabilité de connaître une situation de faible revenu pendant au moins une année. La variable dépendante est égale à 1 si une personne vit dans une famille exposée à quatre années consécutives (au moins une année) de faible revenu, et à 0 autrement. Les probabilités présentées au Tableau 2 sont calculées pour les valeurs moyennes de toutes les *autres* variables explicatives. Par exemple, si on examine l'effet du sexe, la probabilité de recevoir un faible revenu de façon persistante est calculée en fonction des valeurs moyennes de toutes les variables explicatives autres que le sexe (c.-à-d. l'âge et la composition de la famille).

mentionnés précédemment demeurent des facteurs importants qui contribuent de façon significative à l'exposition au faible revenu.

Tout d'abord, les hommes et les femmes sont aussi susceptibles de vivre dans une famille à faible revenu de façon persistante¹¹. Leur probabilité de connaître une situation de faible revenu pendant quatre années consécutives est de 3 % (Tableau 2). Toutefois, les femmes sont légèrement plus susceptibles d'être exposées au faible revenu pendant au moins une année (19 %) que les hommes (17 %)¹².

En deuxième lieu, des différences substantielles subsistent entre les groupes d'âge. Du fait des ressources financières de leurs parents, les enfants âgés de moins de 6 ans sont presque trois fois plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu pendant au moins une année (29 %) que les personnes âgées (10 %)^{13 14}. En outre, les enfants d'âge préscolaire sont trois fois plus susceptibles d'être exposés au faible revenu de façon permanente (6 %) que les personnes âgées (2 %). Pris ensemble, ces résultats laissent supposer que l'exposition au faible revenu est plus aiguë chez les jeunes enfants que chez les Canadiens âgés.

Troisièmement, le type de famille dans laquelle une personne vit a aussi une importance. Les personnes seules et les Canadiens vivant dans une famille monoparentale sont presque sept fois plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu de façon permanente (22 % et 20 % respectivement) que la population en général (3 %). De même, leur probabilité d'être exposé à un moment ou à un autre au faible revenu (43 %) est le double de celle de la population en général (18 %). Ces différences rendent compte du fait que les unités familiales comprenant un seul soutien ont moins de possibilités d'échapper au faible revenu que celles comprenant deux soutiens. Nous examinons ces différences de façon plus détaillée ci-dessous.

Le principal message que communiquent les Tableaux 1 et 2 est le suivant : comparativement aux autres Canadiens, les enfants d'âge préscolaire, les personnes seules et les personnes vivant dans une famille monoparentale sont davantage exposés au faible revenu.

Un point important à noter est que les familles ayant un haut risque d'exposition au faible revenu ne représentent pas nécessairement une part importante de la population à faible revenu. Par

¹¹ Pour abrégé, dans le reste du présent document, nous utiliserons les termes « de façon persistante » ou « de façon permanente » pour parler des personnes qui ont vécu dans une famille à faible revenu pendant quatre années consécutives. Nous utiliserons aussi le terme « exposé à un moment ou à un autre au faible revenu » pour parler des personnes qui vivent dans une famille qui a connu une situation de faible revenu pendant au moins un an.

¹² Tous les écarts de probabilités mentionnés dans le document sont statistiquement significatifs au niveau de 5 %.

¹³ En fait, la probabilité d'être exposé à un moment ou à un autre au faible revenu (au cours d'une période de quatre ans) est d'environ 25 % pour les personnes âgées de 24 ans ou moins, comparativement à 18 % pour la population en général.

¹⁴ Le faible pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus qui sont exposées au faible revenu dissimule des différences importantes entre hommes et femmes de ce groupe d'âge. Environ 7% des femmes de ce groupe d'âge ont eu un faible revenu sur une base continue, comparativement à seulement 1% des hommes. Cela reflète en partie le fait que plusieurs de ces femmes n'ont pas participé au marché du travail durant les années précédentes et qu'ainsi, elles ne reçoivent aucun revenu provenant d'un régime de retraite associé à un emploi antérieur.

exemple, bien que les individus vivant dans des familles monoparentales en 1993 aient un risque élevé de vivre sous le seuil de faible revenu cette année-là (32%), ils ne représentent que 20% de la population à faible revenu en 1993 (Tableau 2 en annexe). En d'autres termes, 80% des individus sous le seuil de faible revenu en 1993 ne proviennent *pas* de familles monoparentales.

Pour obtenir un aperçu plus complet des Canadiens qui sont très exposés au faible revenu, nous devons examiner plusieurs autres caractéristiques individuelles, par exemple, le niveau d'instruction, l'appartenance à une minorité visible, le statut d'étudiant, le statut d'immigrant et la limitation au travail. À cette fin, nous devons restreindre notre étude aux personnes âgées de 16 ans ou plus. Nous allons maintenant examiner dans quelle mesure les Canadiens âgés de 16 ans ou plus sont exposés au faible revenu.

III.2 Personnes âgées de 16 ans ou plus¹⁵

III.2.1 Aperçu

Le Tableau 3 montre le pourcentage de Canadiens âgés de 16 ans ou plus qui a été exposé à 0, 1, 2, 3 ou 4 années de faible revenu au cours de la période de 1993 à 1996. Les chiffres sont présentés pour plusieurs caractéristiques socio-économiques.

Il existe plusieurs différences frappantes entre les caractéristiques socio-économiques. Tout d'abord, les Canadiens qui ont fait des études secondaires partielles sont exposés à au moins une année de faible revenu plus souvent (24 %) que les diplômés universitaires (10 %). Le premier groupe est aussi aux prises avec un faible revenu de façon permanente plus fréquemment (8 %) que le dernier (1 %). En deuxième lieu, pour les deux mesures de l'exposition utilisées, les personnes qui étaient aux études pendant quatre années au cours de la période de 1993 à 1996 ont vécu dans la gêne plus souvent que les personnes qui n'étaient pas aux études. Troisièmement, comparativement aux autres Canadiens, les personnes qui appartiennent à une minorité visible obtiennent les moins bons résultats : environ 17 % des Canadiens qui appartiennent à une minorité visible font l'expérience du faible revenu pendant quatre années consécutives, comparativement à 4 % de tous les autres Canadiens. Quatrièmement, les Canadiens qui ont une limitation au travail sont plus susceptibles d'être exposés au faible revenu : environ 17 % sont exposés au faible revenu pendant quatre ans, et 40 %, pendant au moins une année¹⁶. Cinquièmement, les immigrants qui sont arrivés au Canada après 1976 semblent être davantage exposés au faible revenu que les individus nés au Canada : environ 40% d'entre eux ont vécu au moins une année sous le seuil de faible revenu, un pourcentage beaucoup plus élevé que chez les individus nés au Canada (19%)

En conformité de nos conclusions précédentes (Section III.1), les jeunes Canadiens, les personnes vivant seules et les Canadiens vivant dans une famille monoparentale demeurent très exposés au faible revenu.

¹⁵ Dans cette section, notre échantillon est constitué de toutes les personnes âgées de 16 ans ou plus comprises dans le panel de quatre ans de l'EDTR. Il comprend 23 475 observations.

¹⁶ Une personne a une limitation au travail si elle souffre d'une incapacité physique, mentale ou d'un problème de santé de longue durée qui limite le genre ou la quantité de ses activités au travail.

Le tableau 10 montre la distribution des Canadiennes et Canadiens âgés de 16 ans et plus qui ont eu un faible revenu pendant quatre années consécutives, en fonction de diverses caractéristiques socio-économiques. On remarque deux tendances intéressantes. Premièrement, les personnes ayant une scolarité inférieure au niveau secondaire, qui ont des restrictions relatives au travail, membres d'une minorité visible ou qui ont immigré après 1976 sont largement surreprésentées dans la population dont le revenu est resté faible de façon durable. Ainsi, un Canadien sur quatre environ de 16 ans ou plus a une scolarité inférieure au secondaire, mais parmi les personnes qui ont eu un faible revenu pendant quatre années consécutives, deux sur cinq avaient une scolarité inférieure au niveau secondaire. Deuxièmement, près des deux tiers des Canadiens ayant eu un faible revenu de façon durable ont vécu seuls pendant toute la période allant de 1993 à 1996, et presque le tiers d'entre eux sont des femmes âgées (65 ans et plus).

III.2.2 Analyse multidimensionnelle

Il a été démontré qu'une gamme variée de caractéristiques socio-économiques ont des répercussions sur le niveau d'exposition des Canadiens au faible revenu. Même si elles sont intéressantes, ces conclusions ne donnent qu'un aperçu partiel des caractéristiques individuelles qui mènent à un niveau élevé d'exposition au faible revenu. Cela vient du fait qu'elles ne tiennent pas compte de la corrélation entre les divers facteurs. Par exemple, les membres de minorités visibles pourraient être fortement exposés au faible revenu simplement du fait que plusieurs d'entre eux sont immigrants. De même, le niveau élevé d'exposition des jeunes Canadiens pourrait venir du fait que nombre d'entre eux sont des étudiants et ont des heures de travail limitées.

La présente section vise à répondre à la question suivante : Quels sont les facteurs qui influencent la probabilité de connaître une situation de faible revenu pendant quatre années consécutives ou au moins pendant une année? Pour évaluer la contribution de chaque facteur, nous utilisons une méthode statistique qui permet de calculer la probabilité d'être exposé au faible revenu en fonction du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction, du statut d'étudiant, de la limitation au travail, de l'appartenance à une minorité visible, du statut d'immigrant et de la composition de la famille¹⁷. Les résultats sont présentés au Tableau 4.

L'analyse multidimensionnelle révèle que, lorsque plusieurs autres facteurs sont maintenus constants, des différences substantielles quant à l'exposition à quatre années consécutives de faible revenu subsistent pour les aspects suivants : niveau d'instruction, statut d'étudiant, type de famille, limitation au travail, appartenance à une minorité visible et statut d'immigrant.

Toutes les autres choses étant égales, les Canadiens qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ont une probabilité plus grande d'être exposés de façon permanente au faible revenu

¹⁷ Nous procédons à deux régressions logistiques distinctes : (1) pour la probabilité de connaître une situation de faible revenu pendant quatre ans; (2) pour la probabilité de connaître une situation de faible revenu pendant au moins une année. La variable dépendante est égale à 1 si une personne vit dans une famille exposée à quatre années consécutives (au moins une année) de faible revenu, et à 0 autrement. Les probabilités présentées aux Tableaux 4 et 6 sont calculées pour les valeurs moyennes de toutes les *autres* variables explicatives. Par exemple, si on examine l'effet du sexe, la probabilité de recevoir un faible revenu de façon persistante est calculée en fonction des valeurs moyennes de toutes les variables explicatives autres que le sexe. Il convient de souligner que cette méthode sous-estime l'exposition au faible revenu, en raison du caractère non linéaire de la fonction logit.

(5 %) que les diplômés universitaires (1 %). Il en va de même pour les Canadiens qui ont fréquenté l'école pendant les quatre années concernées (7 %), comparativement à ceux qui n'étaient pas aux études (2 %). Les personnes seules et les personnes vivant dans une famille monoparentale risquent davantage d'être exposées au faible revenu de façon persistante (16 % et 11 %, respectivement) que les personnes vivant dans une famille composée d'un couple avec enfants (2 %).

Conformément au Tableau 3, les Canadiens qui ont une limitation au travail sont beaucoup plus susceptibles d'avoir un faible revenu pendant quatre années (7 %) que ceux qui n'ont pas de limitation (2 %). De même, les personnes appartenant à une minorité visible ont davantage de difficultés (9 %) que les autres Canadiens (1 %). Les immigrants qui sont arrivés au Canada après 1987 ou entre 1977 et 1986 obtiennent de moins bons résultats (5 % et 4 % respectivement) que les personnes nées au Canada (2 %). Étant donné que l'effet de minorité visible peut varier selon qu'une personne soit immigrante ou non (Hum et Simpson, 1998), on voudrait idéalement établir une interaction directe entre le statut d'immigrant (personnes nées au Canada, personnes qui ont immigré en 1987 ou après, personnes qui ont immigré entre 1977 et 1986, personnes qui ont immigré avant 1977) et l'appartenance à une minorité visible. La taille restreinte des échantillons empêche une telle analyse.

À peu près toutes ces différences qualitatives subsistent lorsque l'on estime la probabilité d'être exposé au faible revenu pendant au moins un an. La seule exception a trait à l'appartenance à une minorité visible. Les autres facteurs étant maintenus constants, les personnes appartenant à une minorité visible ne sont pas plus susceptibles que les autres d'être exposées à au moins une année de faible revenu. En outre, certaines différences importantes se reproduisent d'un groupe d'âge à l'autre. Même si l'on maintient constant le statut d'étudiant, notamment, les jeunes Canadiens sont trois fois plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu pendant au moins une année (22 %) que les personnes âgées (7 %).

En résumé, les Canadiens les plus susceptibles d'avoir un faible revenu ont tendance à être jeunes, à avoir un faible niveau d'instruction, à être étudiants, ainsi qu'à vivre seuls ou dans une famille monoparentale. De même, les Canadiens qui ont une limitation au travail, qui appartiennent à une minorité visible (lorsque l'on examine l'exposition à quatre années de faible revenu) ou qui ont immigré après 1976 font plus souvent l'expérience du faible revenu¹⁸.

Étant donné que le principal soutien économique joue un rôle crucial quant à la détermination du revenu de la famille, nous allons maintenant étudier les caractéristiques de ce soutien qui ont des répercussions sur la probabilité d'être exposé au faible revenu.

¹⁸ La probabilité d'avoir un faible revenu pendant quatre années est très similaire pour les hommes et pour les femmes (c.-à-d. environ 2 %). Toutefois, les femmes sont légèrement plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu pendant au moins un an (17 %) que les hommes (14 %).

IV. Les Canadiens très exposés au faible revenu: quelles sont les caractéristiques du principal soutien économique de leur famille ?

IV.1 Aperçu¹⁹

D'un point de vue strictement comptable, le fait qu'une personne soit exposée au faible revenu dépend du nombre de soutiens économiques que compte sa famille ainsi que du niveau de revenu de chacun de ceux-ci. Le principal soutien économique, c'est-à-dire le membre de la famille qui reçoit le revenu le plus élevé, joue probablement un rôle essentiel. Dans la présente section, nous examinons les caractéristiques du principal soutien économique qui ont des répercussions sur l'exposition d'une personne au faible revenu.

Lorsque l'on utilise des données longitudinales, la composition de la famille d'une personne peut changer au fil des ans. On peut rendre opérationnel le concept du principal soutien économique uniquement pour les personnes dont le principal soutien économique est demeuré le même au cours de toute la période²⁰. Ces personnes représentent 70 % de la population. Pour les 30 % qui restent, le principal soutien économique a changé au fil des ans, et il est donc impossible de déterminer les caractéristiques *du* principal soutien économique²¹. C'est pourquoi la présente section porte essentiellement sur les caractéristiques du principal soutien économique dans le cas des personnes pour lesquelles ce soutien est demeuré le même au cours de toute la période²². Les résultats figurent au Tableau 5.

Les résultats du Tableau 5 sont similaires à ceux du Tableau 3. Les personnes qui vivent dans une famille dont le principal soutien économique a une limitation au travail sont les plus exposées au faible revenu de façon persistante : environ 30 % ont fait l'expérience du faible revenu pendant les quatre années de la période, et près de la moitié, pendant au moins un an. Ces pourcentages dépassent ceux observés pour les personnes vivant dans une famille dont le principal soutien économique n'a pas de limitation au travail (4 % et 11 %, respectivement). Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cette différence. Tout d'abord, certains Canadiens qui ont une limitation au travail peuvent être absolument incapables de travailler. Dans ce cas, ils dépendent surtout des transferts gouvernementaux comme principale source de revenu. Deuxièmement, le fait d'avoir une limitation au travail peut restreindre les emplois qu'une

¹⁹ Dans la présente section, notre échantillon est constitué de toutes les personnes dont le principal soutien économique est resté le même au cours de la période de quatre ans. Ces personnes peuvent être âgées de 16 ans ou moins ou de 16 ans ou plus. L'échantillon comprend 22 165 observations.

²⁰ Non seulement cette personne était-elle la même pour les quatre années, mais elle a touché le revenu le plus élevé pendant ces quatre années.

²¹ On pourrait utiliser les caractéristiques du principal soutien économique pour *chaque* année. Toutefois, cette approche est compliquée et n'est pas facile à interpréter.

²² Comme le souligne Jenkins (1999), « si l'on restreint l'analyse aux personnes et aux ménages dont la composition n'a pas changé, on laissera de côté une fraction importante de la population et on introduira une forme de biais de sélection ». Nous reconnaissons ce fait, mais nous effectuons l'analyse pour le sous-échantillon des personnes dont le principal soutien est demeuré le même, parce qu'il représente un segment substantiel et représentatif de la population.

personne peut occuper ainsi que l'accès de cette personne à des postes bien rémunérés. Troisièmement, dans le cas des tâches qui peuvent être effectuées aussi efficacement par ces personnes que par les autres, les personnes qui ont une limitation au travail peuvent recevoir une rémunération inférieure en raison de la discrimination. Quatrièmement, certains employeurs peuvent exercer une discrimination au moment de l'embauche, plutôt que du point de vue de la rémunération : il peut arriver qu'ils préfèrent simplement recruter des personnes qui n'ont pas de limitation au travail. Quels que soient les mécanismes sous-jacents, le fait d'avoir une limitation au travail augmente considérablement l'exposition à un certain nombre d'années de faible revenu.

Les personnes dont le principal soutien économique est un parent seul sont aussi très exposées au faible revenu : environ 25 % d'entre elles l'ont été de façon permanente. Par contre, seulement 2 % des personnes vivant dans une famille composée d'un couple marié avec enfants ont fait l'expérience du faible revenu pendant quatre années consécutives. Cette différence est probablement le fait d'une combinaison de facteurs. Tout d'abord, dans les familles monoparentales, seulement un parent peut entrer sur le marché du travail et contribuer au revenu familial. En deuxième lieu, des facteurs institutionnels - tels que le coût et la disponibilité des services de garde - et des opportunités limitées sur le marché du travail peuvent amener certains parents seuls à ne pas participer au marché du travail. Troisièmement, les emplois offerts aux parents seuls qui sont sur le marché du travail peuvent être limités par la nécessité de concilier les responsabilités familiales et professionnelles. Les parents seuls peuvent restreindre leur intérêt aux emplois qui sont à proximité relative de l'école ou de la garderie et peuvent refuser des emplois bien rémunérés qui nécessitent de longues heures.

Les personnes seules sont aussi très susceptibles d'avoir fait l'expérience du faible revenu de façon persistante (19 %) au cours de la période de 1993 à 1996. On peut avancer au moins deux explications possibles. Comparativement aux autres personnes, les personnes seules peuvent être relativement jeunes — en début de carrière — et peuvent toucher une rémunération qui se situe bien en deçà du SFR. De même, nombre d'entre elles peuvent être des étudiants universitaires à temps plein et peuvent toucher un faible revenu au cours de leurs années de scolarité, mais ne seront plus dans cette situation lorsqu'elles entreront sur le marché du travail après avoir obtenu leur diplôme. Dans les rapports à deux variables, les données sont conformes à ces deux interprétations. Environ 14 % des personnes vivant dans une unité familiale dont le principal soutien économique est âgé de moins de 25 ans ont fait l'expérience du faible revenu pendant quatre années. De même, environ 25 % des personnes vivant dans une unité familiale dont le principal soutien économique était un étudiant (toutes les années entre 1993 et 1996) ont connu un faible revenu au cours de toute la période²³.

L'une des meilleures façons d'éviter le faible revenu est de vivre dans une famille dont le principal soutien économique a un diplôme universitaire. Entre 1993 et 1996, 95 % des personnes dans cette situation n'ont pas été exposées au faible revenu au cours de la période. Par contre, les personnes dont le principal soutien économique n'avait pas terminé d'études secondaires étaient moins à l'abri du faible revenu : environ 79 % seulement d'entre elles n'ont pas été exposées au faible revenu. Les niveaux plus élevés d'instruction peuvent influencer la probabilité d'avoir un faible revenu de deux façons. Tout d'abord, étant donné que les personnes

²³ Les termes « famille » et « unité familiale » comprennent les personnes vivant seules.

plus scolarisées reçoivent généralement une rémunération plus élevée que leurs homologues moins scolarisés, elles sont moins susceptibles de connaître une situation de faible revenu à un moment ou à un autre. De plus, étant donné que la rémunération des personnes très scolarisées augmente plus rapidement que celle des personnes ayant peu d'instruction, le premier groupe sortira probablement plus rapidement des situations de faible revenu que le deuxième.

D'autres groupes sont aux prises avec le faible revenu. Les individus qui vivent dans une famille dont le principal soutien économique appartient à une minorité visible connaissent une situation de faible revenu pendant quatre années plus souvent (16 %) que les autres personnes (5 %). De même, les personnes vivant dans une famille dont le principal soutien économique a immigré au Canada après 1976 sont exposées à au moins une année de faible revenu plus souvent que celles dont le principal soutien économique est né au Canada.

Les individus dont le principal soutien économique est une mère de famille monoparentale vivent sous le seuil de faible revenu plus souvent que ceux dont le principal soutien économique est un père de famille monoparentale. La même situation s'applique aux individus vivant dans des familles composées de couples mariés avec enfants et dont le principal soutien économique est une femme, par rapport à ceux vivant dans des familles comparables où le principal soutien économique est un homme. Toutefois, il convient de souligner que les femmes seules n'ont pas un risque d'exposition plus élevé que les hommes seuls.

IV.2 Analyse multidimensionnelle

La plupart des rapports à deux variables figurant dans le Tableau 5 subsistent dans le cadre d'une analyse multidimensionnelle²⁴. Le Tableau 6 montre que les Canadiens les plus susceptibles d'être exposés de façon persistante au faible revenu ont comme principal soutien économique un jeune, un étudiant (pendant au moins trois ans au cours de cette période), a peu d'instruction ou vit seul ou dans une famille monoparentale. De même, les Canadiens qui ont comme principal soutien économique une personne qui a une limitation au travail ou qui appartient à une minorité visible, sont plus vulnérables au faible revenu de façon permanente.

Contrairement aux résultats figurant à la Section III.2, les immigrants qui sont venus au Canada après 1986 sont maintenant *moins* susceptibles d'être exposés à quatre années de faible revenu que les personnes nées au Canada. Parmi les explications possibles figure la suivante : 1) les personnes dont le principal soutien économique a changé vivent plus fréquemment une situation de faible revenu que celles dont le principal soutien économique est demeuré le même; 2) le premier groupe se retrouve beaucoup plus fréquemment chez les immigrants de fraîche date²⁵. Par conséquent, si nous limitons notre analyse au dernier groupe, nous introduisons une forme de

²⁴ L'ensemble de variables explicatives comprend les variables suivantes : 1) âge du principal soutien économique; 2) niveau d'instruction du principal soutien économique; 3) statut d'étudiant du principal soutien économique; 4) limitation au travail du principal soutien économique; 5) appartenance à une minorité visible du principal soutien économique; 6) statut d'immigrant du principal soutien économique et 7) un ensemble complet de termes d'interaction entre le sexe du principal soutien économique et le type de famille.

²⁵ Les personnes dont le principal soutien économique a changé ont connu une situation de faible revenu pendant au moins une année plus souvent (35 %) que celles dont le principal soutien économique est demeuré le même (15 %). Parmi les personnes nées au Canada, le pourcentage de celles dont le principal soutien économique a changé est de 30 %, comparativement à 54 % chez les personnes qui ont immigré en 1987 ou par la suite.

biais de sélection. Pour simplifier, lorsque nous procédons ainsi, nous limitons notre attention aux familles d'immigrants de fraîche date qui ont généralement des ressources financières plus importantes que l'ensemble de la population d'immigrants de fraîche date.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons choisi des personnes âgées de 16 ans ou plus dont le principal soutien économique n'a pas changé et nous avons effectué une régression logistique relativement à la probabilité d'être exposé à quatre années de faible revenu. Le coefficient pour les immigrants qui sont venus au Canada après 1986 n'était pas statistiquement significatif. Par contre, ce coefficient était significatif pour l'échantillon de personnes âgées de 16 ans ou plus (Tableau 4). Cela vient appuyer notre hypothèse.

À peu près tous les facteurs qui augmentent la probabilité de connaître une situation de faible revenu de façon permanente augmentent aussi la probabilité de connaître une telle situation pendant au moins un an (Tableau 6). La seule exception a trait aux immigrants qui sont arrivés au Canada après 1986 : ils sont plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu pendant au moins un an que les personnes nées au Canada.

En résumé, les individus qui sont très exposés au faible revenu (Section III.2) ont des caractéristiques similaires à celles des principaux soutiens économiques très exposés au faible revenu. Cela n'est pas étonnant, étant donné que nombre des personnes sont elles-mêmes le principal soutien économique de leur famille.

Les individus fortement exposés au faible revenu ont tendance à vivre dans des familles dont le principal soutien économique est jeune, faiblement scolarisé, est un étudiant, a une limitation au travail, est membre d'une minorité visible ou a immigré au Canada après 1976. Ils ont aussi tendance à être des personnes seules ou à vivre dans des familles monoparentales.

Dans les Graphiques 1 à 4, nous présentons les probabilités d'être exposé au faible revenu pour les deux mesures (au moins un an, quatre années consécutives) et pour les deux échantillons (personnes âgées de 16 ans ou plus, personnes dont le principal soutien économique est demeuré le même).

V. Qui sont les Canadiens à faible revenu connaissant le plus grand écart de revenu ?

Aux fins des politiques, le fait qu'une famille soit à faible revenu ou non n'est pas le seul élément qui compte. L'écart de revenu, c'est-à-dire la différence entre le SFR et le revenu d'une famille, joue aussi un rôle. Certains individus peuvent être plus susceptibles que d'autres de connaître une situation de faible revenu pendant une période donnée. Toutefois, ils peuvent avoir des revenus familiaux *supérieurs* à ceux d'autres individus, lorsqu'ils connaissent une situation de faible revenu. Autrement dit, une incidence plus grande de faible revenu n'est pas nécessairement liée à un revenu beaucoup plus faible ou à un écart de revenu plus grand. Dans le Tableau 7, nous montrons l'écart de revenu moyen (c.-à-d. la moyenne de l'écart de revenu pour

toutes les années pendant lesquelles un individu a connu une situation de faible revenu) pour divers groupes démographiques²⁶.

Les deux premières colonnes du Tableau 7 désignent les individus âgés de 16 ans et plus qui ont vécu au moins un an sous le seuil de faible revenu. La première colonne inclut les individus qui avaient un revenu familial négatif (en raison d'un revenu net négatif provenant d'un travail autonome) durant au moins une année de même que les individus qui avaient un revenu familial positif pour toutes les années durant lesquelles ils vivaient sous le seuil de faible revenu. La deuxième colonne exclut le premier des deux groupes. Les troisième et quatrième colonnes reproduisent les deux premières colonnes pour l'échantillon des individus dont le principal soutien économique est demeuré inchangé.

Chez les individus âgés de 16 ans et plus, l'écart de revenu moyen varie de 5 107\$ à 5 745\$ (en dollars constants de 1996). Pour la plupart des quatre échantillons considérés, les chiffres suggèrent que les individus qui ont un écart de revenu moyen élevé sont jeunes, hautement scolarisés, étudiants, ont une limitation au travail, sont membres d'une minorité visible, sont immigrants ou vivent dans familles composées de deux parents avec enfants ou dans des familles monoparentales. Il est surprenant de constater que les diplômés universitaires ont des écarts de revenu élevés.

Même si la différence entre le SFR et le revenu familial constitue une façon simple de mesurer à quel niveau en dessous du SFR une personne vit, elle n'est pas appropriée pour les comparaisons entre les groupes. Prenons l'exemple d'une personne seule dont le revenu est de 1 000 \$ inférieur à son SFR, et d'une famille de six personnes, dont le revenu est aussi de 1 000 \$ inférieur au SFR. La personne seule est plus susceptible d'être dans une situation pire que celle des personnes appartenant à la famille de six, parce que son écart de revenu représente une *proportion* plus élevée de son SFR, comparativement aux personnes du dernier groupe. Ainsi, on peut mieux mesurer le niveau de faible revenu en calculant l'écart de revenu en termes relatifs, c'est-à-dire en pourcentage du SFR de la famille :

$$\text{ÉCART en \%} = (\text{SFR} - \text{revenu familial après impôt}) / \text{SFR}$$

Afin d'analyser comment le niveau de faible revenu varie chez divers individus, nous effectuons la régression de l'écart moyen en pourcentage propre à une personne, en fonction du même ensemble de variables explicatives que celui utilisé à la Section III.2. On effectue quatre régressions distinctes, une pour chacun des quatre échantillons définis ci-dessus. Les résultats de la régression sont présentés au Tableau 8.

Pour les quatre échantillons, nous trouvons que :

- 1) les individus âgés de 65 ans et plus ont un écart de revenu moyen qui est de 16 points de pourcentage inférieur à celui des individus âgés de 25 à 34 ans;
- 2) les diplômés universitaires ont un écart de revenu moyen qui excède d'au moins 6 points de pourcentage celui des individus qui ont une scolarité post-secondaire;

²⁶ Étant donné que la personne est l'unité d'analyse, nous avons aussi établi un écart moyen de revenu propre à une personne, pour toutes les personnes qui vivaient dans une famille qui a connu une situation de faible revenu pendant au moins une année.

- 3) les individus vivant dans des familles composées de couples mariés sans enfants ont un écart de revenu moyen qui excède d'au moins 5 points de pourcentage celui des individus vivant dans des familles composées de couples mariés avec enfants;
- 4) l'écart de revenu moyen des immigrants arrivés au Canada après 1976 n'est pas significativement différent de celui des individus nés au Canada.

Pour trois des quatre échantillons, nous trouvons que :

- 1) l'écart de revenu moyen n'est désormais pas plus élevé pour les individus qui ont une limitation au travail;
- 2) l'écart de revenu moyen n'est désormais pas plus élevé pour les membres de minorités visibles;
- 3) l'écart de revenu moyen n'est désormais pas moins élevé pour les membres de famille monoparentale, par rapport aux individus vivant dans des familles composées de couples mariés avec enfants.

Les individus qui sont étudiants durant quatre années ont un écart de revenu moyen plus élevé que les autres individus seulement dans deux échantillons : le fait d'être étudiant a donc un effet ambigu.

Il est étonnant de constater que les Canadiens très scolarisés ont un écart de revenu supérieur à ceux qui le sont moins. Les diplômés universitaires sont rarement exposés au faible revenu (Tableaux 3 et 5), mais ils semblent se situer bien en deçà du SFR lorsqu'ils ont un faible revenu. De quoi cela dépend-il? Il existe une possibilité, à savoir que les rares cas où les diplômés universitaires sont exposés à un faible revenu se produisent après la perte d'un emploi bien rémunéré. Si cet emploi donne accès à une rémunération supérieure à celle d'autres emplois, en raison d'une rente liée à un effet de branche d'activité, les travailleurs scolarisés peuvent initialement être à la recherche d'un emploi comportant la même rémunération dans le même secteur. Des périodes de recherche sans succès peuvent les amener à diminuer graduellement leurs demandes salariales. Cela peut donner lieu à des longues périodes de chômage (entre un et deux ans), qui entraîne une réduction substantielle du revenu de la famille. Il s'agit toutefois là d'une pure spéculation.

Par ailleurs, le fait que les jeunes Canadiens aient un écart de revenu supérieur à celui des Canadiens plus âgés laisse supposer que le fait de limiter l'examen aux probabilités d'être exposé au faible revenu peut sous-estimer la mesure dans laquelle certains groupes sont désavantagés.

De toute façon, la principale leçon à tirer des Tableaux 7 et 8 est que des probabilités élevées d'exposition au faible revenu ne signifient pas nécessairement des écarts de revenu importants. Par conséquent, pour bien comprendre dans quelle mesure les Canadiens sont exposés au faible revenu, il faut analyser à la fois les probabilités d'être exposé et les écarts de revenu pendant les périodes d'exposition.

VI. Taux d'entrée et taux de sortie

Dans la Section III, nous avons montré que 21 % des Canadiens ont connu une situation de faible revenu pendant au moins une année au cours de la période de 1993 à 1996. Ces conclusions, combinées au fait que seulement 11 % de la population connaissait une situation de faible revenu en 1993, laissent supposer que la population à faible revenu n'est pas statique, c'est-à-dire qu'elle connaît un taux de renouvellement important. Il existe une façon plus directe d'examiner le taux de renouvellement parmi la population à faible revenu, c'est-à-dire calculer combien de personnes commencent à connaître une situation de faible revenu et cessent de connaître une telle situation chaque année.

De nombreux facteurs mènent à un changement de situation quant au faible revenu. La perte d'un emploi bien rémunéré, un nouvel enfant, la transition d'une petite à une grande collectivité et un divorce sont tous des facteurs qui peuvent entraîner une famille dans une situation de faible revenu. De même, les personnes qui échappent au faible revenu peuvent avoir réussi à le faire parce qu'elles ont obtenu un emploi bien rémunéré, qu'elles se sont mariées, qu'elles sont passées d'une petite à une grande entreprise, qu'un de leurs enfants a quitté la maison ou qu'elles sont entrées sur le marché du travail.

Parmi toutes les personnes qui ont commencé une période de faible revenu en 1994, 57 % ont cessé de connaître une telle situation en 1995 (Tableau 5). De même, parmi toutes les personnes qui ont commencé une période de faible revenu en 1995, 43 % s'en sont sorties en 1996. Ainsi, de 40 à 60 % des personnes qui se trouvent dans une situation de faible revenu au cours d'une année donnée ne sont plus dans la même situation l'année suivante. Ces taux de sortie élevés confirment clairement qu'il existe un taux de renouvellement substantiel parmi la population à faible revenu.

Par ailleurs, certaines périodes de faible revenu durent longtemps : parmi tous les Canadiens qui ont commencé à connaître une situation de faible revenu en 1994, 30 % sont demeurés dans cette situation pendant trois ans ou plus²⁷. Cela fait ressortir qu'il existe une persistance importante du faible revenu au Canada.

Même si les taux de sortie après un an sont élevés, les taux d'entrée sont relativement faibles : seulement une petite fraction de la population susceptible de commencer une période de faible revenu se retrouve effectivement dans cette situation. Par exemple, seulement 5 % (4 %) des personnes susceptibles d'avoir un faible revenu en 1994 (1995, 1996) ont vu cette situation se confirmer. Pris ensemble, les taux d'entrée et les taux de sortie font ressortir le message suivant : relativement peu de personnes deviennent membres de la population à faible revenu, mais jusqu'à 60 % de celles qui le deviennent reçoivent un faible revenu pendant un an seulement.

²⁷ On peut penser que ce pourcentage (c.-à-d. 30 %) ne correspond pas au fait que 5 % de la population canadienne a connu quatre années consécutives de faible revenu entre 1993 et 1996. Ce n'est pas le cas. Ces pourcentages se rapportent simplement à des populations différentes. Le deuxième pourcentage (5 %) se rapporte à l'ensemble de la population canadienne, tandis que le premier (30 %) correspond à la proportion de *Canadiens qui se sont retrouvés en situation de faible revenu en 1994*. Ces derniers ne représentent que 4 % de la population canadienne (Tableau 9). Par définition, aucune des personnes qui a connu une situation de faible revenu pendant quatre années consécutives n'a commencé une période de faible revenu en 1994.

VII. Sommaire et conclusion

Avant l'émergence des données longitudinales, certains analystes pouvaient percevoir la population à faible revenu comme statique, avec un taux de renouvellement faible, voire nul. Cette perception est erronée. Environ la moitié des personnes qui commencent une période de faible revenu ne connaissent cette situation que pendant un an. Cela réfute la notion que la population à faible revenu est essentiellement statique. Par ailleurs, jusqu'à 30 % des personnes qui ont commencé une période de faible revenu connaîtront cette situation pendant trois années ou plus. Cela indique que le faible revenu montre un niveau non négligeable de persistance.

Pendant une année donnée, un Canadien sur 10 vit dans une famille à faible revenu. Toutefois, un Canadien sur cinq fait l'expérience du faible revenu pendant une année ou plus au cours d'une période de quatre ans. De nombreux Canadiens font l'expérience du faible revenu pendant leur vie. Parallèlement, un Canadien sur 20 connaît une situation de faible revenu de façon persistante, c'est-à-dire pendant quatre années consécutives. Dans certaines familles, par exemple celles ayant à leur tête un parent seul, ou celles dont le principal soutien économique à une limitation au travail, 25 % des personnes sont exposées à quatre années consécutives de faible revenu. Dans certaines autres familles, par exemple, celles dont le principal soutien économique a un diplôme universitaire, les personnes semblent être à l'abri du faible revenu.

Ces résultats confirment la notion que les familles ayant à leur tête un parent seul éprouvent des difficultés au Canada dans les années 90. Si le fait pour un enfant de vivre dans une famille à faible revenu augmente la probabilité d'être dans la même situation comme adulte, ces résultats soulèvent certaines préoccupations au sujet de la pauvreté des enfants dans ces familles.

Ces résultats démontrent en outre que pour nombre de personnes ayant une limitation au travail, les transferts gouvernementaux et la rémunération (possible) du soutien économique secondaire ne sont pas suffisants pour les faire sortir d'une situation de faible revenu. Le fait d'avoir une limitation au travail peut restreindre considérablement la rémunération qu'une personne peut toucher pour un emploi, et constitue sans doute aussi un obstacle majeur pour l'accès des personnes aux revenus de la classe moyenne.

Le fait que les personnes appartenant à une minorité visible et celles ayant immigré au Canada après 1976 soient plus susceptibles que les autres de connaître une situation de faible revenu de façon persistante mérite qu'on s'y attarde. Hum et Simpson (1998) trouvent que les salaires moindres observés chez les membres de minorités visibles s'appliquent davantage aux immigrants qu'aux individus nés au Canada²⁸. D'un point de vue méthodologique, cela suggère que, sans une analyse fouillée, il est difficile de conclure que toutes les minorités visibles ont le même désavantage salarial par rapport aux autres individus. La même conclusion s'applique dans le cas du faible revenu : certaines minorités visibles peuvent avoir un risque d'exposition au faible revenu plus élevé que d'autres. Nous n'avons pas examiné cette question.

²⁸ Plus précisément, les auteurs trouvent que parmi les hommes nés au Canada, seuls les Noirs ont des salaires moindres que les individus qui ne sont pas membres de minorités visibles. Parmi les immigrants, quatre groupes de minorités visibles (Noirs, Indo-Pakistanaï, Chinois et Orientaux non-Chinois) sur six reçoivent des salaires moindres que les individus qui ne sont pas membres de minorités visibles.

L'une des conclusions importantes est que les familles qui ont un risque élevé d'exposition au faible revenu n'ont pas nécessairement un écart de revenu important lorsqu'elles connaissent une situation de faible revenu. Par exemple, les diplômés universitaires se situent davantage en deçà de leur SFR que les autres personnes. L'explication de ces faits nécessite une analyse plus poussée.

Tableau 1 : Pourcentage de personnes selon le nombre d'années de faible revenu, 1993 à 1996

| Caractéristiques | Nombre d'années de faible revenu | | | | | Au moins 1 an sous le SFR* |
|---|----------------------------------|-------|-------|------|-------|-------------------------------|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| Ensemble | 79,4 | 7,5 | 4,6 | 3,3 | 5,2 | 20,6 |
| Hommes | 81,0 | 7,0 | 4,4 | 2,9 | 4,7 | 19,0 |
| Femmes | 77,9 | 8,0 | 4,7 | 3,7 | 5,7 | 22,1 |
| Âge | | | | | | |
| Moins de 6 ans | 73,6 | 8,4 | 5,4 | 4,8 | 7,8 | 26,4 |
| 6 à 17 ans | 76,6 | 8,5 | 5,6 | 3,9 | 5,4 | 23,4 |
| 18 à 24 ans | 67,5 | 13,2 | 7,9 | 4,7 | 6,8 | 32,5 |
| 25 à 34 ans | 79,8 | 7,5 | 4,7 | 3,3 | 4,9 | 20,2 |
| 35 à 44 ans | 83,5 | 6,0 | 3,6 | 2,9 | 4,0 | 16,5 |
| 45 à 54 ans | 83,5 | 5,2 | 3,9 | 2,8 | 4,7 | 16,5 |
| 55 à 64 ans | 80,5 | 7,8 | 3,1 | 3,3 | 5,3 | 19,5 |
| 65 ans ou plus | 87,1 | 4,9 | 2,4 | 1,2 | 4,5 | 12,9 |
| Composition de la famille | | | | | | |
| Personne seule | 64,2 | 6,8 | 6,1 | 4,2 | 18,7 | 35,8 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 93,3 | 3,7 | 1,8 | - | - | 6,7 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 86,9 | 4,3 | 2,9 | 2,2 | 3,7 | 13,1 |
| Parent seul | 52,4 | 7,2 | 7,6 | 10,4 | 22,7 | 47,6 |
| Autre | 87,7 | 4,4 | 1,3 | 3,0 | 3,5 | 12,3 |
| Changement quant à la composition de la famille | 70,3 | 13,2 | 7,4 | 4,7 | 4,4 | 29,7 |
| Taille de l'échantillon | 25 582 | 2 405 | 1 411 | 950 | 1 136 | 5 902 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Nota : - nombre trop petit pour être indiqué.

* SFR : seuil de faible revenu.

Tableau 2 : Probabilité que des personnes soient exposées au faible revenu

| Caractéristiques | Exposition au faible revenu | |
|---|---|---------------------------------------|
| | A un moment donné au cours de la période | Pendant quatre années consécutives |
| Ensemble | 17,9 | 3,4 |
| Hommes | 16,7 | 3,3 |
| Femmes | 19,1 | 3,6 |
| Âge | | |
| Moins de 6 ans | 29,0 | 6,5 |
| 6 à 17 ans | 22,9 | 3,9 |
| 18 à 24 ans | 23,8 | 5,1 |
| 25 à 34 ans | 18,1 | 3,5 |
| 35 à 44 ans | 15,3 | 2,6 |
| 45 à 54 ans | 13,8 | 3,3 |
| 55 à 64 ans | 17,8 | 3,2 |
| 65 ans ou plus | 9,5 | 1,9 |
| Composition de la famille | | |
| Personne seule | 43,1 | 22,3 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 8,5 | 0,5 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 11,3 | 3,2 |
| Parent seul | 42,9 | 20,4 |
| Autre | 13,1 | 3,6 |
| Changement quant à la composition de la famille | 28,2 | 4,0 |
| Taille de l'échantillon | 31 484 | 31 484 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Nota : Des modèles logit ont été utilisés pour calculer la probabilité d'être exposé au faible revenu (1) à un moment donné au cours la période et (2) pendant quatre années consécutives.

Les variables explicatives comprennent une coordonnée à l'origine, l'âge et composition de la famille. Les probabilités sont calculées à partir des valeurs moyennes des variables explicatives.

Les résultats logit sont disponibles sur demande.

Tableau 3 : Pourcentage des personnes âgées de 16 ans ou plus, selon le nombre d'années de faible revenu, 1993 à 1996

| Caractéristiques | Nombre d'années de faible revenu | | | | | Au moins 1 an sous le SFR* |
|---|----------------------------------|-------|------|------|------|----------------------------|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| Ensemble | 80,2 | 7,4 | 4,4 | 3,1 | 4,9 | 19,8 |
| Hommes | 82,5 | 6,7 | 4,1 | 2,8 | 4,0 | 17,5 |
| Femmes | 78,0 | 8,0 | 4,8 | 3,5 | 5,7 | 22,0 |
| Âge | | | | | | |
| 16 à 24 ans | 67,4 | 12,9 | 8,3 | 4,9 | 6,4 | 32,6 |
| 25 à 34 ans | 79,8 | 7,5 | 4,7 | 3,3 | 4,9 | 20,2 |
| 35 à 44 ans | 83,5 | 6,0 | 3,6 | 2,9 | 4,0 | 16,5 |
| 45 à 54 ans | 83,5 | 5,2 | 3,9 | 2,8 | 4,7 | 16,5 |
| 55 à 64 ans | 80,5 | 7,8 | 3,1 | 3,3 | 5,3 | 19,5 |
| 65 ans ou plus | 87,1 | 4,9 | 2,4 | 1,2 | 4,5 | 12,9 |
| Niveau d'instruction | | | | | | |
| Études secondaires partielles | 75,9 | 6,6 | 4,9 | 4,2 | 8,4 | 24,1 |
| Diplôme d'études secondaires | 82,6 | 6,5 | 4,2 | 1,8 | 4,9 | 17,4 |
| Études postsecondaires partielles ou complètes | 81,2 | 8,1 | 4,2 | 3,0 | 3,5 | 18,8 |
| Université | 89,9 | 4,4 | 2,6 | 1,7 | 1,4 | 10,1 |
| Changement quant au niveau d'instruction | 69,0 | 12,3 | 8,1 | 5,1 | 5,6 | 31,0 |
| Statut d'étudiant | | | | | | |
| Pas aux études | 82,9 | 6,4 | 3,7 | 2,5 | 4,5 | 17,1 |
| Étudiant pendant un an | 76,9 | 9,8 | 4,6 | 4,0 | 4,7 | 23,1 |
| Étudiant pendant deux ans | 68,9 | 12,2 | 7,8 | 6,6 | 4,5 | 31,1 |
| Étudiant pendant trois ans | 69,9 | 9,8 | 8,0 | 5,4 | 7,0 | 30,1 |
| Étudiant pendant quatre ans | 66,5 | 10,4 | 8,2 | 4,3 | 10,6 | 33,5 |
| Limitation au travail | | | | | | |
| Aucune limitation au travail | 82,2 | 7,0 | 4,3 | 2,8 | 3,8 | 17,8 |
| Limitation au travail | 59,7 | 10,2 | 5,4 | 8,0 | 16,7 | 40,3 |
| Changement au cours de la période | 71,2 | 9,0 | 5,5 | 5,7 | 8,7 | 28,8 |
| Appartenance à une minorité visible | | | | | | |
| Appartenance | 69,1 | 4,8 | 5,2 | 4,3 | 16,7 | 30,9 |
| Aucune | 81,1 | 7,6 | 4,3 | 3,0 | 3,9 | 18,9 |
| Statut d'immigrant | | | | | | |
| Personne née au Canada | 80,9 | 7,7 | 4,3 | 3,0 | 4,2 | 19,1 |
| Immigrant : avant 1977 | 85,8 | 5,5 | 2,7 | 2,8 | 3,2 | 14,2 |
| Immigrant : 1977-1986 | 61,3 | - | 12,9 | - | 14,7 | 38,7 |
| Immigrant : 1987 et après | 56,6 | 6,8 | 6,2 | 9,2 | 21,1 | 43,4 |
| Composition de la famille | | | | | | |
| Personne seule | 64,2 | 6,8 | 6,1 | 4,2 | 18,7 | 35,8 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 93,3 | 3,7 | 1,7 | - | - | 6,7 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 87,5 | 4,0 | 2,8 | 2,1 | 3,6 | 12,5 |
| Parent seul | 52,9 | 7,7 | 8,9 | 12,2 | 18,2 | 47,1 |
| Autre | 89,4 | 4,9 | - | - | 2,7 | 10,6 |
| Changement quant à la composition de la famille | 72,5 | 12,2 | 6,9 | 4,4 | 4,1 | 27,5 |
| Taille de l'échantillon | 19 309 | 1 760 | 986 | 644 | 776 | 4 166 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Nota : - nombre trop petit pour être indiqué. * SFR : seuil de faible revenu.

Tableau 4 : Probabilité pour les personnes âgées de 16 ans ou plus d'être exposées au faible revenu

| Caractéristique | Exposition au faible revenu | |
|--|---|---------------------------------------|
| | A un moment donné au cours de la période | Pendant quatre années consécutives |
| Ensemble | 15,6 | 1,9 |
| Hommes | 14,1 | 1,7 |
| Femmes | 17,1 | 2,2 |
| Âge | | |
| 16 à 24 ans | 22,0 | 2,5* |
| 25 à 34 ans : g.r. | 17,4 | 2,6 |
| 35 à 44 ans | 15,5 | 1,8 |
| 45 à 54 ans | 14,1 | 2,1* |
| 55 à 64 ans | 16,0 | 1,9 |
| 65 ans et plus | 7,0 | 0,9 |
| Niveau d'instruction | | |
| Études secondaires partielles | 24,8 | 5,1 |
| Diplôme d'études secondaires | 16,3 | 2,8 |
| Études postsecondaires partielles ou complètes: g.r. | 14,1 | 1,5 |
| Université | 7,5 | 0,5 |
| Changement quant au niveau d'instruction | 14,2* | 1,0 |
| Statut d'étudiant | | |
| Pas aux études : g.r. | 14,5 | 1,7 |
| Étudiant pendant un an | 18,0 | 2,3 |
| Étudiant pendant deux ans | 23,0 | 2,3 |
| Étudiant pendant trois ans | 22,0 | 4,3 |
| Étudiant pendant quatre ans | 26,2 | 6,6 |
| Limitation au travail | | |
| Aucune limitation au travail : g.r. | 13,2 | 1,6 |
| Limitation au travail | 33,4 | 7,0 |
| Changement au cours de la période | 23,3 | 3,6 |
| Appartenance à une minorité visible | | |
| Appartenance | 16,2* | 8,2 |
| Aucune appartenance: g.r. | 15,6 | 1,7 |
| Statut d'immigrant | | |
| Personne née au Canada : g.r. | 15,0 | 2,0 |
| Immigrant : avant 1977 | 12,9 | 1,1 |
| Immigrant : 1977-1986 | 37,0 | 3,7 |
| Immigrant : 1987 et après | 37,5 | 4,9 |
| Composition de la famille | | |
| Personne seule | 38,4 | 16,4 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 7,0 | 0,3 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant : g.r. | 11,1 | 2,4 |
| Parent seul | 39,2 | 11,2 |
| Autre | 7,7 | 0,9 |
| Changement quant à la composition de la famille | 23,3 | 2,2* |
| Taille de l'échantillon | 23 475 | 23 475 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Nota : Des modèles logit ont été utilisés pour calculer la probabilité d'être exposé au faible revenu (1) à un moment donné au cours de la période et (2) pendant quatre années consécutives.

Les probabilités sont calculées à partir des valeurs moyennes des variables explicatives.

*: le coefficient de la variable n'est pas significativement différent du coefficient du groupe de référence (g.r.) au niveau de 5%.

Tableau 5 : Caractéristiques du principal soutien économique, selon le nombre d'années de faible revenu, 1993-1996

| Caractéristiques | Nombre d'années de faible revenu | | | | | Au moins 1 an avec un faible revenu |
|---|----------------------------------|-----|------|------|------|-------------------------------------|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| Ensemble | 85,5 | 4,1 | 3,0 | 2,3 | 5,2 | 14,5 |
| Hommes | 91,3 | 3,1 | 1,9 | 1,4 | 2,2 | 8,7 |
| Femmes | 69,9 | 6,6 | 5,8 | 4,5 | 13,2 | 30,1 |
| Âge | | | | | | |
| 16 - 24 ans | 64,9 | 7,0 | 7,2 | 7,2 | 13,7 | 35,1 |
| 25 - 34 ans | 82,3 | 5,4 | 4,0 | 2,6 | 5,7 | 17,7 |
| 35 - 44 ans | 88,1 | 3,2 | 2,3 | 2,1 | 4,3 | 11,9 |
| 45 - 54 ans | 90,1 | 2,4 | 2,4 | 1,5 | 3,6 | 9,9 |
| 55 - 64 ans | 83,0 | 6,0 | 2,2 | 2,3 | 6,5 | 17,0 |
| 65 + | 87,3 | 3,6 | 2,6 | 1,2 | 5,3 | 12,7 |
| Niveau d'instruction | | | | | | |
| Études secondaires partielles | 79,4 | 4,0 | 3,6 | 3,2 | 9,8 | 20,6 |
| Diplôme d'études secondaires | 86,5 | 3,1 | 2,2 | 1,6 | 6,6 | 13,5 |
| Études postsecondaires partielles ou complètes | 86,2 | 4,7 | 3,3 | 2,2 | 3,6 | 13,8 |
| Université | 95,0 | 1,8 | 1,7 | - | - | 5,0 |
| Changement quant au niveau d'instruction | 72,3 | 8,6 | 3,8 | 6,9 | 8,4 | 27,7 |
| Statut d'étudiant | | | | | | |
| Pas aux études | 88,0 | 3,5 | 2,3 | 1,5 | 4,7 | 12,0 |
| Étudiant pendant un an | 82,4 | 5,2 | 3,7 | 4,7 | 4,0 | 17,6 |
| Étudiant pendant deux ans | 77,3 | 7,0 | 6,0 | 4,5 | 5,1 | 22,7 |
| Étudiant pendant trois ans | 68,6 | - | 11,8 | - | 12,1 | 31,4 |
| Étudiant pendant quatre ans | 64,0 | - | - | - | 23,0 | 36,0 |
| Limitation au travail | | | | | | |
| Aucune limitation au travail | 88,7 | 3,4 | 2,8 | 1,6 | 3,5 | 11,3 |
| Limitation au travail | 51,2 | 7,3 | 3,2 | 9,2 | 29,1 | 48,8 |
| Changement au cours de la période | 79,3 | 5,8 | 3,6 | 3,8 | 7,5 | 20,7 |
| Appartenance à une minorité visible | | | | | | |
| Appartenance | 73,1 | 2,9 | 5,0 | 3,5 | 15,5 | 26,9 |
| Aucune | 86,2 | 4,2 | 2,9 | 2,2 | 4,6 | 13,8 |
| Statut d'immigrant | | | | | | |
| Personne née au Canada | 86,3 | 4,0 | 2,5 | 2,2 | 5,1 | 13,7 |
| Immigrant : avant 1977 | 88,6 | 3,7 | 2,9 | 1,9 | 2,9 | 11,4 |
| Immigrant : 1977-1986 | 59,9 | - | 11,9 | - | 20,4 | 40,1 |
| Immigrant : 1987 et après | 69,1 | - | - | 13,1 | - | 30,9 |
| Composition de la famille | | | | | | |
| Personne seule | 64,2 | 6,8 | 6,1 | 4,2 | 18,7 | 35,8 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 95,6 | 2,4 | 1,3 | - | - | 4,4 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 92,5 | 3,0 | 1,4 | 1,1 | 2,0 | 7,5 |
| Parent seul | 53,9 | 6,1 | 7,8 | 8,7 | 23,5 | 46,1 |
| Autre | 88,2 | 2,9 | - | 4,2 | 3,4 | 11,8 |
| Changement quant à la composition de la famille | 81,8 | 5,7 | 4,7 | 2,8 | 5,0 | 18,2 |
| Taille de l'échantillon | 19 332 | 919 | 601 | 450 | 863 | 2 833 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Nota : - nombre trop petit pour être indiqué.

Tableau 5 : Caractéristiques du principal soutien économique, selon le nombre d'années de faible revenu, 1993-1996

| Caractéristiques | Nombre d'années de faible revenu | | | | | Au moins 1 an avec un faible revenu |
|--|----------------------------------|-----|-----|------|------|-------------------------------------|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| Ensemble | 85,5 | 4,1 | 3,0 | 2,3 | 5,2 | 14,5 |
| Composition de la famille et sexe du principal soutien économique | | | | | | |
| Hommes | | | | | | |
| Personne seule | 61,3 | 6,1 | 7,2 | 4,7 | 20,6 | 36,7 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 95,9 | 2,0 | 1,3 | - | 0,5 | 4,1 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 95,0 | 2,3 | 0,9 | 1,1 | 0,7 | 5,0 |
| Parent seul | 73,5 | - | - | - | 14,7 | 26,5 |
| Autre | 94,1 | - | - | - | 1,5 | 6,0 |
| Changement quant à la composition de la famille | 87,0 | 5,5 | 3,5 | 1,6 | 2,5 | 13,0 |
| Femmes | | | | | | |
| Personne seule | 65,8 | 7,1 | 5,5 | 3,9 | 17,7 | 34,2 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 93,4 | - | - | - | 0,3 | 6,7 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 77,6 | 7,4 | 4,5 | - | 9,4 | 22,4 |
| Parent seul | 50,9 | 6,7 | 9,0 | 27,6 | 24,9 | 49,1 |
| Autre | 78,4 | 6,4 | - | 7,4 | 6,7 | 21,6 |
| Changement quant à la composition de la famille | 68,5 | 6,4 | 7,9 | 5,7 | 11,5 | 31,5 |
| Taille de l'échantillon | 19 332 | 919 | 601 | 450 | 863 | 2 833 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Nota : - nombre trop petit pour être indiqué.

Tableau 6 : Probabilité d'avoir un faible revenu, selon les caractéristiques du principal soutien économique

| Caractéristiques | Exposition au faible revenu | |
|---|-----------------------------|---------------------------------|
| | Durant au moins 1 an | Durant 4 années consécutives |
| Ensemble | 8,5 | 1,2 |
| Age | | |
| 16 - 24 ans | 22,3 | 4,7 |
| 25 - 34 ans | 12,8 | 1,9 |
| 35 - 44 ans : g.r. | 8,2 | 1,2 |
| 45 - 54 ans | 6,5 | 1,1 [†] |
| 55 - 64 ans | 9,8 | 1,3* |
| 65 + | 3,6 | 0,2 |
| Niveau d'instruction | | |
| Études secondaires partielles | 16,5 | 3,5 |
| Diplôme d'études secondaires | 9,2* | 2,1 |
| Études postsecondaires partielles ou complètes : g.r. | 8,3 | 0,9 |
| Université | 3,0 | 0,3 |
| Changement quant au niveau d'instruction | 11,0 | 1,2 |
| Statut d'étudiant | | |
| Pas aux études : g.r. | 8,4 | 1,2 |
| Étudiant pendant un an | 11,3 | 1,2* |
| Étudiant pendant deux ans | 11,4 | 0,9* |
| Étudiant pendant trois ans | 20,9 | 4,3 |
| Étudiant pendant quatre ans | 23,7 | 8,9 |
| Limitation au travail | | |
| Aucune limitation au travail : g.r. | 6,3 | 0,7 |
| Limitation au travail | 29,9 | 5,9 |
| Changement au cours de la période | 13,8 | 2,0 |
| Appartenance à une minorité visible | | |
| Appartenance | 12,0 | 6,8 |
| Aucune appartenance : g.r. | 8,3 | 1,0 |
| Statut d'immigrant | | |
| Personne née au Canada : g.r. | 8,2 | 1,3 |
| Immigrant : avant 1977 | 6,8 | 0,4 |
| Immigrant : 1977-1986 | 34,7 | 3,5 |
| Immigrant : 1987 et après | 17,2 | 0,4 |
| Taille de l'échantillon | 22 165 | 22 165 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Nota: Des modèles logit ont servi à estimer la probabilité d'avoir un faible revenu : 1) durant au moins 1 an, 2) durant quatre années consécutives. Les probabilités sont calculées à partir des valeurs moyennes des variables explicatives.

* : le coefficient de la variable n'est pas significativement différent du coefficient du groupe de référence (g.r.) au niveau de 5%.

Tableau 6 : Probabilité d'avoir un faible revenu, selon les caractéristiques du principal soutien économique

| Caractéristiques | Exposition au faible revenu | |
|--|-----------------------------|---------------------------------|
| | Durant au moins 1 an | Durant 4 années consécutives |
| Ensemble | 8,5 | 1,2 |
| Composition de la famille et sexe du Principal soutien économique | | |
| Hommes | | |
| Personne seule : g.r. | 31,3 | 10,5 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 3,5 | 0,3 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 4,3 | 0,4 |
| Parent seul | 23,1* | 8,7 |
| Autre | 3,3 | 0,5 |
| Changement quant à la composition de la famille | 9,4 | 1,1 |
| Femmes | | |
| Personne seule : g.r. | 33,1* | 13 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 5,5 | 0,2 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 19,7 | 6,1 |
| Parent seul | 39,4 | 14,9 |
| Autre | 14,2 | 2,5 |
| Changement quant à la composition de la famille | 24,3 | 5,8 |
| Taille de l'échantillon | 22 165 | 22 165 |

Sources: Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Nota: Des modèles logit ont servi à estimer la probabilité d'avoir un faible revenu : 1) durant au moins 1 an, 2) durant quatre années consécutives. Les probabilités sont calculées à partir des valeurs moyennes des variables explicatives.

* : le coefficient de la variable n'est pas significativement différent du coefficient du groupe de référence (g.r.) au niveau de 5 %.

**Tableau 7 : Écart de revenu moyen durant les années passées avec un faible revenu, 1993-1996
(dollars constants de 1996)**

| Caractéristiques | Écart de revenu moyen = SFR - revenu familial après impôt | | | |
|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| | Individus de 16 ans et plus | | Principal soutien économique inchangé | |
| | Ensemble | Exclut les revenus familiaux négatifs | Ensemble | Exclut les revenus familiaux négatifs |
| Ensemble | 5 745 | 5 107 | 5 106 | 4 696 |
| Hommes | 6 161 | 5 454 | 5 366 | 4 633 |
| Femmes | 5 430 | 4 848 | 4 906 | 4 743 |
| Adultes de 25 - 34 ans | 6 412 | 5 553 | 5 879 | 5 442 |
| Personnes âgées (65+) | 1 935 | 1 696 | 1 549 | 1 440 |
| Études secondaires complétées | 5 656 | 5 086 | 5 107 | 5 036 |
| Université | 8 274 | 6 249 | 7 664 | 6 273 |
| Pas un étudiant | 5 484 | 4 785 | 4 924 | 4 396 |
| Étudiant quatre ans | 7 595 | 6 915 | 5 326 | 5 326 |
| Personne née au Canada | 5 420 | 4 816 | 4 925 | 4 439 |
| Immigrant: avant 1977 | 6 919 | 5 584 | 4 884 | 4 736 |
| Immigrant: 1977-1986 | 6 546 | 6 122 | 7 172 | 6 873 |
| Immigrant: 1987 and après | 8 174 | 7 757 | 6 153 | 6 153 |
| Minorité visible | 8 262 | 7 600 | 6 620 | 6 620 |
| Non membre d'une minorité visible | 5 444 | 4 804 | 4 932 | 4 462 |
| Limitation au travail | 6 325 | 4 625 | 4 826 | 4 826 |
| Sans limitation au travail | 5 188 | 5 585 | 5 986 | 5 242 |
| Personnes seules | 3 713 | 3 624 | 3 713 | 3 624 |
| Couples mariés/en union de fait avec enfant | 7 791 | 6 651 | 5 934 | 4 608 |
| Parents seuls | 5 302 | 5 302 | 4 955 | 4 955 |
| Taille de l'échantillon | 4 166 | 4 028 | 2 833 | 2 786 |

Source: Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-1996.

Tableau 8 : Résultats de régressions : Variable dépendante = (SFR - revenu familial après impôt) /SFR

| Caractéristiques | Paramètres estimés | | | |
|--|-----------------------------|---------------------------------------|---|---------------------------------------|
| | Individus de 16 ans et plus | | Principal soutien économique inchangé *** | |
| | Ensemble | Exclut les revenus familiaux négatifs | Ensemble | Exclut les revenus familiaux négatifs |
| Terme constant | 0,2966 * | 0,2533 * | 0,2245 * | 0,1894 * |
| Femmes | -0,0215 ** | -0,0185 * | -0,0061 | 0,0150 ** |
| Age: 16-24 | 0,0411 * | 0,0364 * | 0,0293 | 0,0321 ** |
| Age: 35-44 | 0,0365 ** | 0,0206 ** | 0,0250 | 0,0135 |
| Age: 45-54 | 0,1058 * | 0,0443 * | 0,1249 * | 0,0403 * |
| Age: 55-64 | 0,0380 ** | 0,0127 | 0,0211 | 0,0054 |
| Age: 65+ | -0,1554 * | -0,1914 * | -0,1810 * | -0,2051 * |
| Changement dans le niveau d'instruction | 0,0019 | 0,0052 | 0,0320 | 0,0309 ** |
| Études secondaires partielles | -0,0262 ** | -0,0092 | -0,0261 ** | -0,0100 |
| Études secondaires complètes | -0,0333 ** | -0,0277 ** | -0,0277 | -0,0071 |
| Université | 0,1036 * | 0,0648 * | 0,0905 * | 0,0869 * |
| Étudiant 1 an | -0,0190 | -0,0070 | -0,0186 | -0,0105 |
| Étudiant 2 ans | -0,0011 | 0,0085 | 0,0021 | 0,0343 ** |
| Étudiant 3 ans | 0,0311 | 0,0429 * | -0,0518 | -0,0068 |
| Étudiant 4 ans | 0,0818 * | 0,0842 * | -0,0025 | 0,0288 |
| Immigrant: avant 1977 | 0,0510 * | 0,0213 | 0,0145 | 0,0278 ** |
| Immigrant: 1977-1986 | -0,0271 | -0,0312 | 0,0401 | 0,0259 |
| Immigrant: 1987 et après | 0,0110 | 0,0037 | -0,0127 | -0,0084 |
| Minorité visible | 0,0197 | 0,0324 ** | 0,0059 | 0,0276 |
| Limitation au travail | -0,0067 | 0,0054 | -0,0047 | 0,0447 * |
| Changement dans la limitation | 0,0327 | 0,0196 | -0,0107 | 0,0286 * |
| Limitation inconnue | 0,0050 | 0,0230 * | -0,0079 | 0,0134 |
| Personnes seules | 0,0238 | 0,0736 * | 0,1114 * | 0,1102 * |
| Couples mariés/en union de fait sans enfant | 0,0700 * | 0,0530 * | 0,1201 * | 0,0775 * |
| Parents seuls | -0,0480 ** | -0,0060 | 0,0212 | 0,0121 |
| Autre | -0,0372 | -0,0279 | -0,0158 | -0,0397 ** |
| Changement dans la composition de la famille | 0,0322 ** | 0,0491 * | 0,0918 * | 0,0644 * |
| Taille de l'échantillon | 4 166 | 4 086 | 2 833 | 2 786 |

Source: Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-1996.

Nota: *significatif au niveau de 1% ** significatif au niveau de 5%

Nota: *** réfère aux caractéristiques du principal soutien économique.

Tableau 9 : Taux d'entrée et de sortie des faibles revenus, 1993-1996

| | <u>Pourcentage</u> |
|--|--------------------|
| Sortie du faible revenu | |
| Individus tombant sous le seuil de faible revenu en 1994 | 4,2 |
| Pourcentage demeurant sous le SFR en 1995 | 43,0 |
| Pourcentage demeurant sous le SFR en 1995 et 1996 | 30,0 |
| Individus tombant sous le seuil de faible revenu en 1995 | 3,8 |
| Pourcentage demeurant sous le SFR en 1996 | 57,3 |
| Entrée dans les faibles revenus | |
| Individus susceptibles de tomber sous le SFR en 1994 | 89,0 |
| Pourcentage ayant un faible revenu en 1994 | 4,8 |
| Individus susceptibles de tomber sous le SFR en 1995 | 87,8 |
| Pourcentage ayant un faible revenu en 1995 | 4,3 |
| Individus susceptibles de tomber sous le SFR en 1996 | 88,0 |
| Pourcentage ayant un faible revenu en 1996 | 4,0 |

Source: Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-1996.

Tableau 10 : Individus de 16 ans ou plus

| Caractéristiques individuelles | Population ayant eu 4 années consécutives de faibles revenus | | Population de 16 ans ou plus |
|--|---|------|---|
| Hommes | 40,3 | | 48,6 |
| Femmes | 59,7 | | 51,4 |
| Âge | | | |
| 16-24 ans | 20,9 | | 16,0 |
| 25-34 ans | 23,1 | | 23,2 |
| 35-44 ans | 17,4 | | 21,5 |
| 45-54 ans | 14,7 | | 15,4 |
| 55-64 ans | 12,1 | | 11,2 |
| 65 ans ou plus | 11,8 | | 12,9 |
| Niveau de scolarité | | | |
| Inférieur au secondaire | 43,9 | | 25,6 |
| Diplôme secondaire | 13,3 | | 13,3 |
| Ét. post-second, partielles ou terminées | 29,6 | | 40,9 |
| Études universitaires | 3,5 | | 12,5 |
| Inconnu | 2,1 | | 1,0 |
| Changement du niveau de scolarité | 7,7 | | 6,7 |
| Statut d'étudiant(e) | | | |
| Pas étudiant(e) | 69,9 | | 75,8 |
| Étudiant(e) pendant 1 an | 9,2 | | 9,6 |
| Étudiant(e) pendant 2 ans | 5,9 | | 6,3 |
| Étudiant(e) pendant 3 ans | 5,7 | | 4,0 |
| Étudiant(e) pendant 4 ans | 9,4 | | 4,4 |
| Restrictions relatives au travail | | | |
| Aucune | 50,3 | | 65,1 |
| Restriction relative au travail | 13,4 | | 3,9 |
| Changement au cours de la période | 10,7 | | 6,0 |
| Inconnues | 25,7 | | 25,0 |
| Appartenance à une minorité visible | | | |
| Membre d'une minorité visible | 24,6 | | 7,2 |
| Non membre d'une minorité visible | 74,4 | | 92,3 |
| Statut d'immigrant | | | |
| Canadien(ne) de naissance | 69,9 | | 80,9 |
| Immigration avant 1977 | 8,4 | | 12,3 |
| Immigration entre 1977 et 1986 | 19,6 | | 5,1 |
| Immigration en 1987 ou après | 2,1 | | 1,7 |
| Composition de la famille 1993-1996 | | | |
| Personnes seules | 64,5 | | 9,0 |
|, Femmes âgées (65 ans et plus) | 18,5 | 28,7 | |
|, Femmes de 16 à 64 ans | 20,9 | 32,4 | |
|, Hommes, tous âges | 25,1 | 38,9 | |
| Marié(e)s ou union de fait, sans enfants | 1,5 | | 16,8 |
| Marié(e)s ou union de fait, enfants | 19,7 | | 26,8 |
| Parent seul* | 8,8 | | 2,4 |
| Autre | 4,5 | | 8,2 |
| Changement de la compos. de la famille | 31,0 | | 36,9 |
| Taille de l'échantillon | 776 | | 23 475 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-1996

Nota : * cette variable doit être interprétée comme suit : 2,4 % des individus âgés de 16 ans ou plus ont vécu dans une famille monoparentale pendant les 4 années allant de 1993 à 1996.

8,8 % des individus ayant eu un faible revenu pendant les 4 années consécutives ont vécu dans des familles monoparentales pendant toute la période allant de 1993 à 1996.

Nota : ** se rapporte à la distribution des personnes seules ayant eu un revenu faible pendant 4 années consécutives de 1993 à 1996.

**Tableau 1 en Annexe : Pourcentage d'individus selon le nombre d'années de faible revenu
(avant impôt), 1993-1996**

| Caractéristiques | Nombre d'années de faible revenu | | | | | Au moins 1 an de faible revenu |
|---|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-----------------------------------|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| Ensemble | 74,2 | 8,6 | 5,2 | 4,0 | 8,1 | 25,9 |
| Hommes | 76,5 | 8,1 | 5,1 | 3,6 | 6,7 | 23,5 |
| Femmes | 71,9 | 9,0 | 5,3 | 4,5 | 9,4 | 28,2 |
| Âge | | | | | | |
| Moins de 6 ans | 69,9 | 7,6 | 6,4 | 4,7 | 11,5 | 30,2 |
| 6 à 17 ans | 71,6 | 10,1 | 5,8 | 4,3 | 8,3 | 28,5 |
| 18 à 24 ans | 61,9 | 15,2 | 8,3 | 6,2 | 8,4 | 38,1 |
| 25 à 34 ans | 75,5 | 8,7 | 4,9 | 3,8 | 7,1 | 24,5 |
| 35 à 44 ans | 80,3 | 6,9 | 3,9 | 3,2 | 5,8 | 19,8 |
| 45 à 54 ans | 80,4 | 6,1 | 3,6 | 3,4 | 6,6 | 19,7 |
| 55 à 64 ans | 74,2 | 8,7 | 5,1 | 4,0 | 7,9 | 25,7 |
| 65 ans ou plus | 73,6 | 6,0 | 4,8 | 3,5 | 12,0 | 26,3 |
| Composition de la famille | | | | | | |
| Personne seule | 53,2 | 6,2 | 5,8 | 6,1 | 28,8 | 46,9 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 87,4 | 5,8 | 2,8 | 1,9 | 2,2 | 12,7 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 83,8 | 5,5 | 3,4 | 2,1 | 5,2 | 16,2 |
| Parent seul | 42,5 | 8,6 | 4,2 | 8,5 | 36,2 | 57,5 |
| Autre | 82,6 | 5,4 | 2,8 | 3,1 | 6,1 | 17,4 |
| Changement quant à la composition de la famille | 64,7 | 14,1 | 8,5 | 6,2 | 6,6 | 35,4 |
| Taille de l'échantillon | 23 660 | 2 727 | 1 620 | 1 332 | 2 145 | 7 824 |

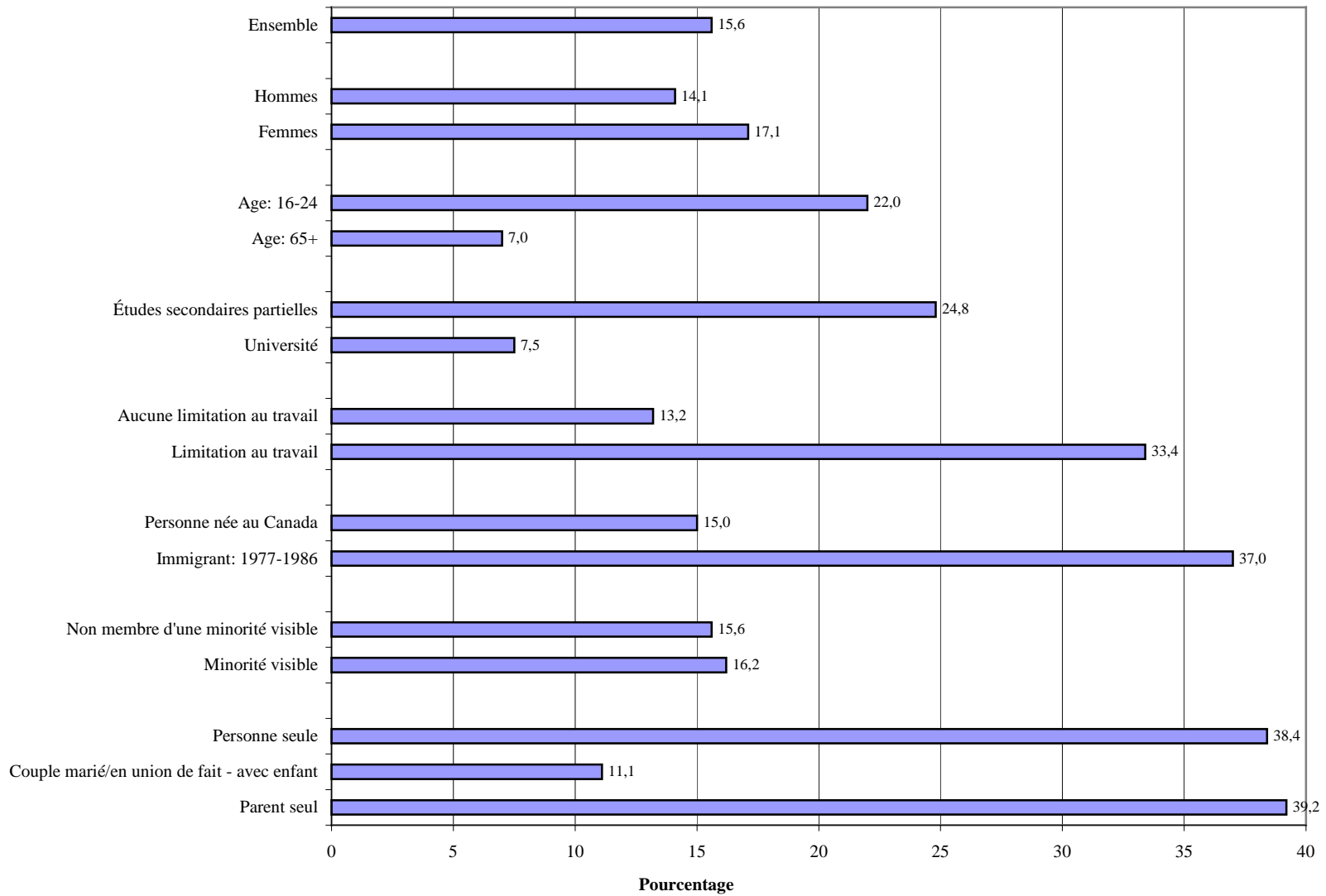
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

Tableau 2 en Annexe : Composition de la population à faible revenu en 1993

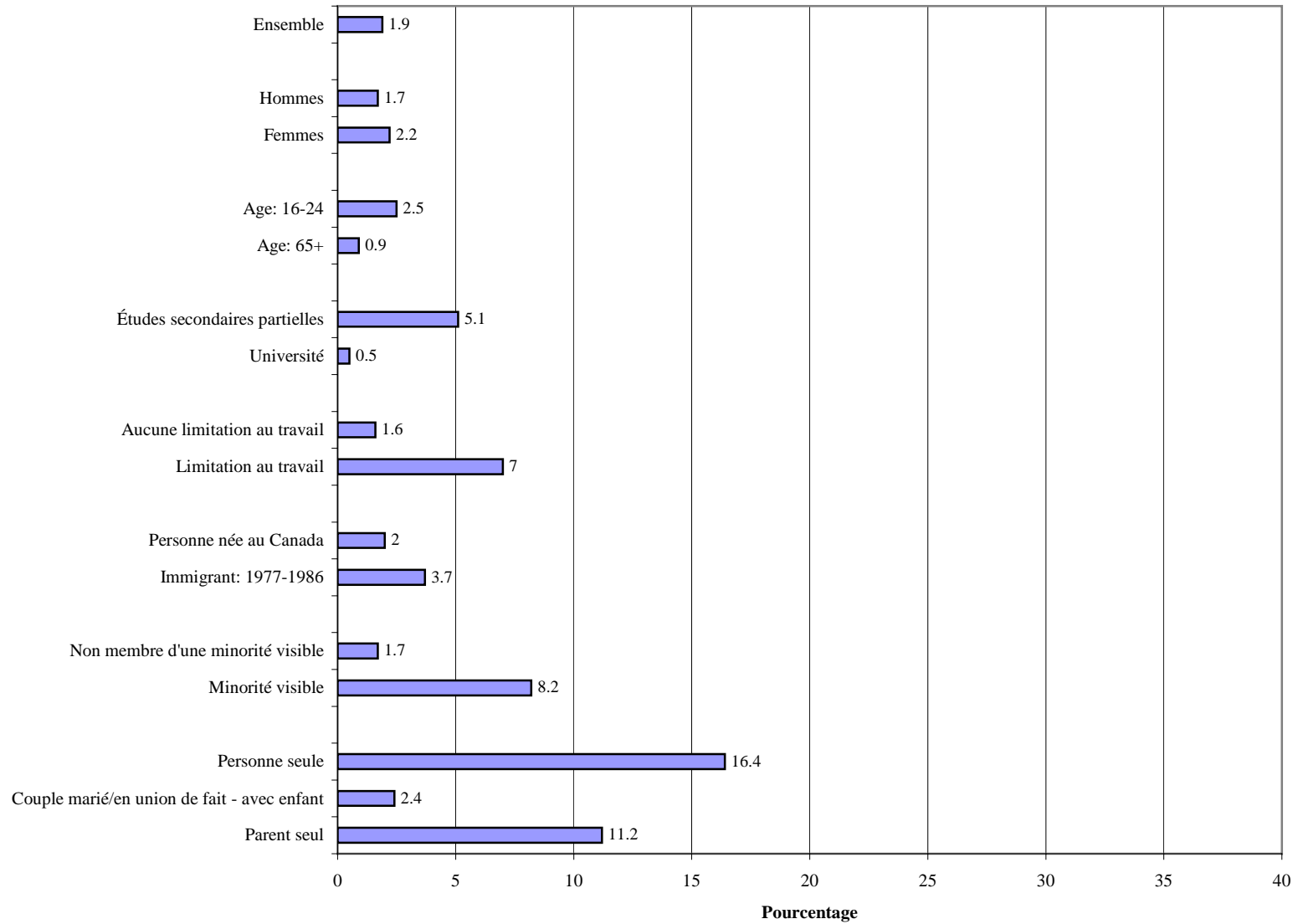
| Caractéristique | Incidence de faible revenu en 1993 % | Pourcentage de | |
|---|--|----------------------|---|
| | | la population (1993) | la population à faible revenu (1993) |
| Ensemble | 11,0 | 100,0 | 100,0 |
| Hommes | 10,2 | 49,3 | 45,6 |
| Femmes | 11,8 | 50,7 | 54,4 |
| Âge | | | |
| Moins de 6 ans | 16,6 | 8,2 | 12,3 |
| 6 à 17 ans | 11,7 | 17,3 | 18,4 |
| 18 à 24 ans | 16,2 | 9,5 | 14,0 |
| 25 à 34 ans | 11,0 | 18,0 | 18,0 |
| 35 à 44 ans | 9,1 | 16,6 | 13,7 |
| 45 à 54 ans | 8,7 | 11,9 | 9,5 |
| 55 à 64 ans | 10,0 | 8,6 | 7,8 |
| 65 ans ou plus | 7,0 | 10,0 | 6,3 |
| Composition de la famille | | | |
| Personne seule | 29,2 | 11,9 | 31,6 |
| Couple marié/en union de fait - sans enfant | 2,6 | 18,4 | 4,3 |
| Couple marié/en union de fait - avec enfant | 7,8 | 47,7 | 33,7 |
| Parent seul | 32,2 | 6,8 | 20,0 |
| Autre | 6,7 | 12,8 | 7,8 |
| Inconnue | 12,5 | 2,4 | 2,7 |

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1996.

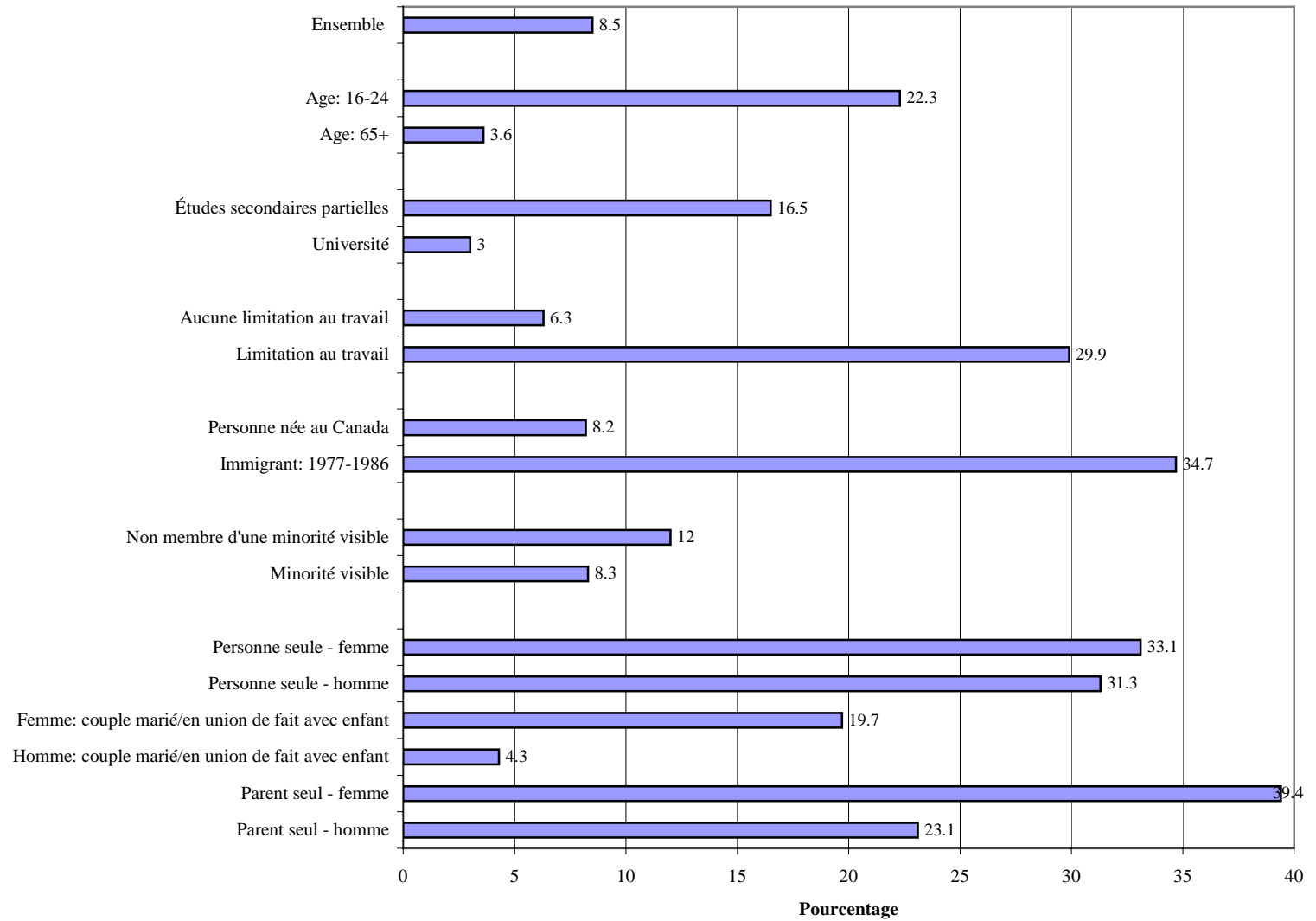
**Graphique 1 :
Exposition au faible revenu durant au moins 1 an, 1993-1996
selon les caractéristiques individuelles**



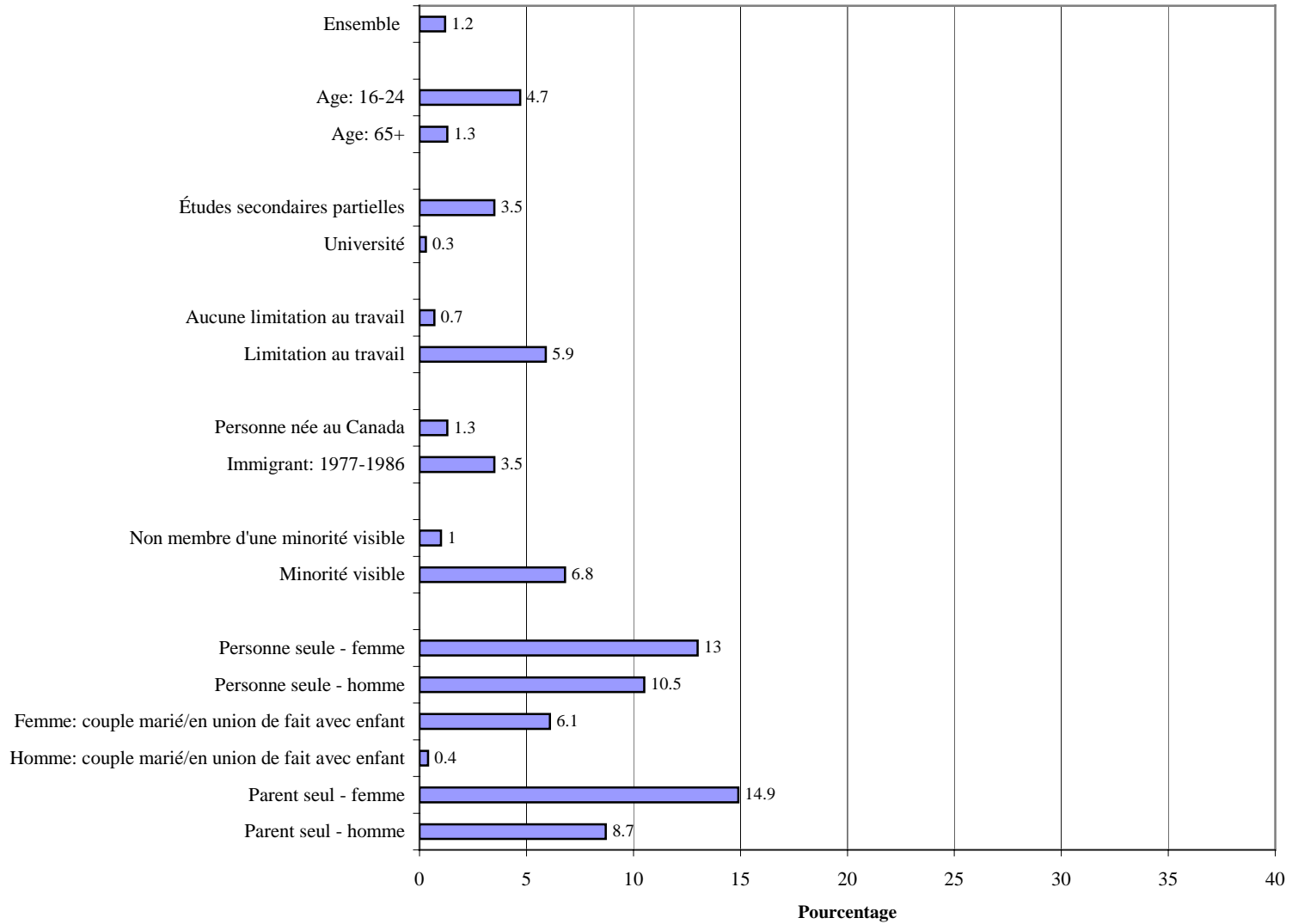
Graphique 2 :
Exposition au faible revenu durant 4 années consécutives, 1993-1996
selon les caractéristiques individuelles



Graphique 3 :
Exposition au faible revenu durant au moins 1 an, 1993-1996,
selon les caractéristiques du principal soutien économique



Graphique 4 :
Exposition au faible revenu durant 4 années consécutives, 1993-1996,
selon les caractéristiques du principal soutien économique



Bibliographie

Duncan, G.J. (1984) *Years of Poverty, Years of Plenty : The Changing Economic Fortunes of American Workers and Families*, University of Michigan.

Hosmer, D.W. and S. Lemeshow (1989) *Applied Logistic Regression*, John Wiley and Sons.

Huff Stevens, A. (1995) 'Climbing Out of Poverty, Falling Back In : Measuring the Persistence of Poverty Over Multiple Spells', National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 5390.

Hum, D. and W. Simpson (1998) 'Wage Opportunities for Visible Minorities in Canada', Survey of Labour and Income Dynamics Research Paper No. 98-17.

Jenkins, S.P. (1999) 'Modelling Household Income Dynamics', Working Paper No. 99-1, ESRC Research Centre on Micro-social Change, University of Essex.

Statistics Canada, Low income after tax, 1996. Catalog 13-592-XPB.